

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00470

Numéro SIREN : 439 556 952

Nom ou dénomination : TUNNEL EURALPIN LYON TURIN

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2021 sous le numéro de dépôt 13465

PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit

Grand Hôtel Dieu
3 Cour du Midi - CS 30259
69287 LYON CEDEX 02

S.A.S au capital de 2 510 460 €
672 006 483 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

DELOITTE & ASSOCIES

Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

TUNNEL EURALPIN LYON TURIN (TELT)

Société par actions simplifiée

Savoie Technolac - 13 allée du Lac de Constance

ZAC du Parc Technologique Nord

73370 LE BOURGET-DU-LAC

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société TUNNEL EURALPIN LYON TURIN (TELT)

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TUNNEL EURALPIN LYON TURIN (TELT) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

TUNNEL EURALPIN LYON TURIN (TELT)

Société par actions simplifiée

Savoie Technolac - 13 allée du Lac de Constance

ZAC du Parc Technologique Nord

73370 LE BOURGET-DU-LAC

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Certifié conforme

Rose Marie Galasso

P/po M^{rs} Alessandra



Tammetti (Directeur Administration et finances)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 20 mai 2021

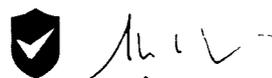
Les commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit



Michel BOUZIGUES

DELOITTE & ASSOCIES



Arnaud de GASQUET

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les principes de comptabilisation des coûts de construction de l'ouvrage transfrontalier. La note "III.1. Principes et méthodes comptables", paragraphe "a) Immobilisation des charges d'exploitation et de certaines charges financières et exceptionnelles" présente les modalités d'immobilisation des charges engagées dans le cadre de la construction de l'ouvrage transfrontalier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

I. BILAN PASSIF

Détail des postes Montants en euros	Référence	Valeurs brutes	Amort. et prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital	IV	1.000.000		1.000.000	1.000.000
Report à nouveau					
Report à nouveau		-137.507		-137.507	-137.507
Réserves		4.686		4.686	4.686
Résultat net de l'exercice	IV				
Résultat net de l'exercice					
Subventions d'investissements	IV	1.732.404.557	-	1.732.404.557	1.501.841.136
CAPITAUX PROPRES		1.733.271.736	-	1.733.271.736	1.502.708.315
Provisions pour risques et charges	IV				
Provisions pour litiges					
Provisions pour risques et charges					6.500.000
Indemnités de fin de contrats					844.881
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		-	-	-	7.344.881
Dettes d'exploitation	IV				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		53.062.053		53.062.053	41.422.958
Dettes fiscales					
Dettes sociales		4.430.214		4.430.214	2.518.459
		57.492.267		57.492.267	43.941.417
Dettes sur immobilisations et autres dettes	IV				
Dettes fournisseurs immobilisations comptes rattachés					
Autres dettes		35.241.845		35.241.845	69.407.737
		35.241.845		35.241.845	69.407.737
Produits constatés d'avance					
Produits constatés d'avance					
DETTES		92.734.112	-	92.734.112	113.349.153
TOTAL GENERAL		1.826.005.849		1.826.005.849	1.623.402.350

COMPTES ANNUELS**I. BILAN ACTIF**

Détail des postes Montants en euros	Référence	Valeurs brutes	Amort. et prov.	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences		7 828 319	4.752.074	3.076.245	1.931.073
Autres immobilisations incorporelles					
	IV	7.828.319	4.752.074	3.076.245	1.931.073
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériel, outillage					
Autres immobilisations corporelles		4.224.932	3.773.956	450.976	759.734
Terrains		10 443.958		10 443 958	10.027.670
	IV	14.668.890	3.773.956	10.894.934	10.787.404
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières, dépôts, cautions		378 223		378 223	314 071
	IV	378.223	-	378.223	314.071
Immobilisations en cours					
- Immobilisations d'exploitation		1 627 132.745		1 627 132 745	1.457 671 441
Dont Etudes et reconnaissances		1.190 442 212		1.190 442 212	1.130 622 720
Dont Travaux		205.058 150		205.058.150	121.750.960
Dont Acquisitions foncières		21.307.094		21.307 094	17.801.006
Dont Coûts de structure		210.325.289		210.325.289	187 496,755
- Acquisitions foncières transférées par l'Etat		31.251.342		31 251 342	31 251 342
- Immobilisations financières		2.681.676	5 590	2 676 086	2.681 676
	IV	1.661.065.763	-	1.661.060.173	1.491.604.459
Avances et acomptes versés sur commandes					
Avances acomptes versés sur commandes - immobilisations		54 257 017		54 257 017	1 923 867
		54.257.017	-	54.257.017	1.923.867
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		1.738.198.212	8.526.030	1.729.666.592	1.506.560.874
Avances et acomptes versés sur commandes					
Avances acomptes versés sur commandes		126.617		126.617	15.439
		126.617	-	126.617	15.439
Créances / Crediti					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances		59 108.989		59.108.989	106.008.728
	IV	59.108.989	-	59.108.989	106.008.728
Disponibilités					
Disponibilités		34.492.302		34 492 302	9.052.486
		34.492.302	-	34.492.302	9.052.486
Charges constatées d'avance					
Charges constatées d'avance		2 611.349		2.611.349	1 764.823
		2.611.349	-	2.611.349	1.764.823
TOTAL ACTIF CIRCULANT		96.339.257	-	96.339.257	116.841.476
TOTAL GENERAL		1.834.537.469	-	1.826.005.849	1.623.402.350

ANNEXE

II. COMPTE DE RÉSULTAT

Détail des postes Montants en euros	Référence	31/12/2020	31/12/2019
Production vendue sur prestations services			
Production vendue		169 877 592	178 433 531
Production immobilisée			
		169.877.592	178.433.531
Reprise sur amortissements et provisions		6 500 000	-
Reprise sur amortissements et provisions		6.500.000	-
Autres produits			
Autres produits		9 382	40 395
		9.382	40.395
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	V	176.386.974	178.473.926
Autres achats et charges externes			
Etudes Reconnaissances et Travaux	V	-143 126 681	-147 351 387
Acquisitions foncières	V	-3 922 376	-2 743 715
Personnel détaché		-1 773 889	-1 960 760
Autres fournitures diverses	V	-11 693 743	-11 175 915
		-160.516.690	-163.231.777
Impôts taxes et versements assimilés			
Impôts taxes et versements assimilés		-350 492	-625 916
		-350.492	-625.916
Charges de personnel			
Salaires et traitements	V	-9 894 217	-8 652 850
Charges sociales	V	-3 545 027	-3 427 202
		-13.439.244	-12.080.052
Dotations d'exploitation			
Dotations amortissements sur immobilisations		-1 747 850	-2 536 386
Dotations provisions			-
		-1.747.850	-2.536.386
Autres charges			
Autres charges		-332 698	205
		-332.698	205
TOTAL CHARGES EXPLOITATION		-176.386.974	-178.473.926
RESULTAT EXPLOITATION			-
Autres intérêts et produits assimilés		16 845	27 229
Différence positive change			
Transferts de charges financières		-5 590	-21 966
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		11.255	5.263
Intérêts charges assimilées		-11 255	-5 263
Dotations amortissements et provisions			
Différence négatives change			
Transferts de produits financiers			
TOTAL CHARGES FINANCIERES		-11.255	-5.263
RESULTAT FINANCIER		-	-
RESULTAT COURANT		-	-
Produits exceptionnels sur opération de gestion		-	-
Transferts de charges exceptionnelles		-	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		-	-
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		-	-
Charges exceptionnelles sur opération en capital		-	-
Transferts de produits exceptionnels		-	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-	-
Impôts		-	-
RESULTAT NET		-	-

II. Principaux événements de l'exercice

La pandémie du Covid-19 n'a pas eu d'impacts significatifs sur l'activité de TELT. Le détail des impacts sur l'avancement des chantiers est largement décrit dans le rapport de gestion. La réalisation des travaux en cours et les études et consultations pour les appels d'offres pour les travaux à venir, bien que retardées ont pu continuer sans trop de difficultés.

Les mesures de confinement ont entraîné la mise en place du télétravail et la société n'a pas eu recours aux mesures de chômage partiels ni aux autres aides gouvernementales mises en place.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre ses activités.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 ont été établis selon les dispositions du Code de Commerce et des règles énoncées par le Plan Comptable Général, et notamment le règlement des Autorités des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les règlements ANC n° 2015-06, n° 2016-07. Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière admises en France.

Continuité d'exploitation

Dans le respect des traités, accords et conventions conclus par les Etats français, italien et l'Union Européenne, la Société continuera la réalisation puis de l'exploitation de la section transfrontalière située entre Saint-Jean-de-Maurienne, en France, et Suse-Bussoleno, en Italie.

La double nationalité du projet, sa dimension européenne, les investissements déjà réalisés à ce jour confirment la continuité du projet.

1. Principes et méthodes comptables

a) Immobilisation des charges d'exploitation et de certaines charges financières et exceptionnelles

Compte tenu du cadre juridique décrit dans cette annexe et des principes comptables retenus par ses associés dans le cadre de projets similaires, la Société immobilise dans la rubrique "Immobilisations en cours" les charges qu'elle encourt au titre de son activité.

Le coût de la production immobilisée est ainsi constitué des charges directes et indirectes de la Société, y compris les charges d'administration générale, certaines charges financières nettes et exceptionnelles nettes et les impôts payés par les deux établissements.

Les charges financières nettes et les charges exceptionnelles nettes ont fait l'objet d'une analyse afin d'apprécier leur caractère immobilisable.

NOTES AUX COMPTES ANNUELS

I. Présentation de TELT

TELT est une Société par actions simplifiée dont le siège social est situé à Le Bourget du Lac - 13, allée du Lac de Constance (Savoie Technolac - Bâtiment “Homère”).

Le capital social est fixé à la somme de 1 000 000 €. Il est divisé en 2 000 actions de 500 € chacune. Les actions sont réparties à parts égales (1000 actions) entre les deux actionnaires, l'État français et Ferrovie dello Stato Italiane SpA.

La direction opérationnelle de la Société est basée à Turin – Italie (10138), Via Paolo Borsellino 17b.

La législation applicable à TELT SAS est la législation française.

TELT SAS est immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés (RCS) de Chambéry sous le numéro 439.556.952 et est enregistrée auprès de la Chambre de Commerce de Turin, N° de TVA France : 03439556952, N° de TVA coté Italie : 08332340010.

Les nouveaux Statuts de la Société ont été signés le 23 février 2015 et ils ont été révisés le 18 avril et le 1er juillet 2016.

TELT SAS, contrôlée par l'État français et par l'État italien (par l'intermédiaire de Ferrovie dello Stato Italiane SpA) depuis son assemblée générale du 23 février 2015, est issue de la transformation de Lyon Turin Ferroviaire (LTF SAS) antérieurement chargée des études, reconnaissances et travaux préliminaires de la partie commune franco-italienne de la section internationale. LTF était alors détenue pour moitié par Réseau Ferré de France et Rete ferroviaria italiana.

En vertu de l'accord franco-italien du 30 janvier 2012 pour la réalisation et l'exploitation d'une nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin, TELT, en tant que promoteur public, est chargée de la réalisation puis de l'exploitation de la section transfrontalière située entre Saint-Jean-de-Maurienne, en France, et Suse-Bussoleno, en Italie.

Les documents sociaux de TELT peuvent être consultés auprès du siège. L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

2. Intégration des éléments italiens

Compte tenu des règles comptables et fiscales en Italie, la comptabilité relative aux opérations de l'établissement secondaire de Turin est :

- Directement intégré dans le « ledger » principal avec les « règles comptables françaises »
- Au même temps, les écritures sont intégrées dans un « ledger » dédié, en ajoutant les retraitements selon les « règles comptables italiennes ».

Les retraitements comptables concernent l'amortissement des immobilisations et, en général, tous les retraitements nécessaires pour respecter la comptabilité et la fiscalité italienne.

3. Capitaux Propres

Les ressources de la Société sont uniquement constituées de subventions d'investissement affectées à la réalisation de l'objet social de TELT tel que défini à l'art. 6 du Traité franco-italien de Turin du 29 janvier 2001 et de produits liés à des prestations réalisées pour les associés ou pour des tiers.

TELT inscrit les subventions sur immobilisations en cours à la rubrique "capitaux propres". Les subventions acquises selon leurs modalités spécifiques d'attribution mais pour lesquelles les travaux et études financés n'ont pas encore été engagés à la clôture ne sont pas reconnues en capitaux propres sur l'exercice.

Les subventions accordées à LTF (aujourd'hui TELT) se présentent selon leur origine comme suit, jusqu'à l'assemblée générale du 23 février 2015 :

- Les subventions accordées par le Ministère français des transports sont qualifiées de subventions d'investissement par la convention de financement signée entre LTF, l'État français et RFF le 15 octobre 2002 ;
- Les subventions accordées par l'AFITF (Agence de Financement des Infrastructures de Transport en France) sont qualifiées de subventions d'investissement par les conventions de financement signées entre l'État, l'AFITF, RFF et LTF le 11 juillet 2005 et le 15 septembre 2006 ;
- Les subventions accordées par le Ministère italien de l'Economie et des Finances (et versées à LTF par l'intermédiaire de son actionnaire RFI) sont qualifiées de subventions d'investissement par les conventions de financement signées entre l'Etat italien (Ministère des infrastructures et des transports et RFI) ("Contratto di Programma") ;
- les subventions accordées par le CIPE italien (Comité Interministériel pour la Programmation Economique) et versées directement à LTF par le Ministère italien du développement économique) sont qualifiées de subventions d'investissement ;

Elles sont immobilisées à travers les comptes de transfert de produits et de charges financiers et exceptionnels. Compte tenu de l'avancement du projet d'ensemble au 31 décembre 2020, les immobilisations en cours ainsi constituées ne sont pas amorties ou dépréciées et les subventions d'investissement qui s'y rattachent et sont inscrites en capitaux propres n'ont pas été rapportées au résultat.

Précisions relatives au changement de tracé situé en territoire italien.

Du fait de l'opposition locale italienne au projet, les travaux afférents à la galerie de Venaus en Italie avaient dû être suspendus en 2005. En 2011 et 2012, les activités liées à la nouvelle galerie de La Maddalena (qui se substitue à celle de Venaus) ont pu débuter avec, notamment, le début du creusement de la galerie à la fin du mois de novembre 2012.

En termes de coûts directs, les travaux déjà réalisés par TELT pour la galerie de Venaus figurent au bilan de la Société au 31 décembre 2020 en immobilisations en cours.

Par ailleurs, une partie du coût des études APS et APR réalisées par TELT avant 2008 a concerné la partie italienne du projet, sans qu'il soit possible de déterminer une perte de valeur spécifique en lien avec le changement de tracé.

Du fait de la nature du projet d'ensemble conduit par la Société, aucun amortissement exceptionnel ou provision n'a été constitué à ce stade dans les comptes au 31 décembre 2020.

b) Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées selon le niveau d'avancement des travaux et études financés.

Le total des subventions est scindé entre les 3 financeurs – l'Etat français, l'Etat italien, et l'Europe, lui-même subdivisée entre France et Italie – dont le solde correspond à leurs engagements de financement suivant les accords et conventions.

Le résultat est une information complète pour tous les financeurs mais également cadrée avec leurs états financiers. Ce solde reste un solde sous réserve de la prise en charge définitive de l'Union Européenne après l'audit de la demande de paiement de la part de l'INEA fait au cours du quatrième trimestre de l'année suivante.

Par conséquent la répartition entre les financeurs se voit donc modifier l'année suivante par le retraitement des éléments non pris en charge donc réaffectés aux Etats.

La société n'est pas à ce jour propriétaire d'actifs fonciers côté italien étant entendu que les règles juridiques italiennes relatives à la propriété du tréfonds sont différentes des règles françaises.

5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont constituées de logiciels amortis sur un an ou en fonction de leur durée d'utilité.

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Durée d'amortissement :

- Matériel et outillage industriel : 4 ans
- Matériel informatique et de bureautique : 4 ans
- Mobilier de bureau : 5 ans
- Agencement des locaux : 8 ans
- Matériel de transport : 4 ans

7. Immobilisations financières

Les dépôts et les cautions sont évalués à leur valeur nominale.

Le montant comptabilisé correspond principalement aux dépôts versés pour les locaux situés en Italie et en France.

8. Informations relatives aux dirigeants

Les rémunérations du Président et du Directeur Général sont fixées par le Conseil d'Administration. Les autres administrateurs de la Société ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

9. Engagements pris en matière d'indemnité de départ

Les engagements auxquels TELT doit faire face en matière d'indemnités de départ en retraite des salariés en activité en France, selon l'ancienneté et la catégorie professionnelle fixées par les textes, ne font pas l'objet de provisions au bilan arrêté au 31 décembre 2020, considérant la faible ancienneté et l'âge moyen des effectifs.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne). Elle est conforme à la recommandation 2003 R- 01 du CNC. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

- les subventions accordées par l'Union européenne (et versées à LTF à travers les actionnaires RFF/RFI) pour le financement du projet, sont comptabilisées comme subventions d'investissement, compte tenu de la nature du projet.

A dater du 23 février 2015, les subventions sont accordées et versées directement à TELT par l'AFITF, par FS (qui a remplacé RFI) et par l'INEA.

A chaque clôture, TELT s'assure que l'ensemble des subventions ainsi comptabilisées en capitaux propres a bien fait l'objet d'une autorisation d'octroi et que les travaux et études financés et immobilisés correspondent aux subventions octroyées et présentées en situation nette.

4. Le traitement des acquisitions foncières

4.1 Acquisitions Foncières réalisées de l'Etat

Les actifs transférés gratuitement à TELT par l'Etat français (par la procédure d'expropriation ou d'acquisition dans le cadre d'utilité publique) avant la mise en œuvre de la loi Montagne (28 décembre 2016) ont été reconnus dans les comptes de la manière suivante :

- reconnaissance en « Immobilisations en cours - Acquisitions foncières » de la valeur des constructions (hors valeur terrains) acquises par l'Etat et remis à TELT, la contrepartie est un compte de subventions reçues en nature relatifs à des actifs amortissables ;
- reconnaissance en « Immobilisations Corporelles » de la valeur vénale estimée des terrains acquis par l'Etat et remis à TELT en application de la loi Montagne (LOI n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne, art. 95), la contrepartie est un compte de subventions reçues en nature relatifs à des actifs non amortissables.

4.2 Acquisitions Foncières réalisées par TELT

Les terrains (nus ou bâtis) acquis directement par TELT en vertu des pouvoirs d'expropriation ou d'acquisition pour utilité publique qui lui ont été conférés par la loi Montagne ont été reclassés, avec une répartition du prix payé entre terrain et construction.

Pour des raisons de sécurité ou de destination finale de ces terrains, les constructions portées par les terrains bâtis (reçus de l'Etat ou acquis directement par TELT) font systématiquement l'objet d'une démolition.

Le coût de démolition comme la valeur vénale des constructions démolies, en tant que dépenses nécessaires à la réalisation de l'ouvrage, font partie intégrante du coût de construction du tunnel (immobilisations en cours).

Le prix du terrain nu, a été isolé sur une ligne distincte du bilan au 31 décembre 2020.

IV. Compléments d'informations relatifs au bilan

ACTIF IMMOBILISE

L'augmentation du poste est presque entièrement due aux immobilisations en cours, passant d'un montant de 1 491,6 M€ à fin décembre 2019 à 1 661 M€ à fin décembre 2020, avec une variation pour l'année équivalent à 169,4 M€.

A noter que les coûts encourus en 2020 sont entièrement capitalisés comme immobilisations en cours.

La variation des immobilisations en cours, équivalent à 169,4 M€, est composée de :

- Production immobilisée pour un montant de 165,9 M€, € relatifs principalement aux Etudes (60 M€) et Travaux (83 M€);
- Acquisitions foncières 3,5M€ ;

La valeur des actifs transférés gratuitement à TELT par l'état français, 38,7 M€ n'a pas changé par rapport à l'année passée et sont présenté dans les comptes de la manière suivante :

- « Immobilisations en cours - Acquisitions foncières transférées par l'état » pour un montant de 31,2 M€ ;
- « Immobilisations Corporelles - terrains » pour un montant de 7,5 M€.

Les terrains acquis par TELT en 2020 ont été reclassés pour une valeur de 0,5 M€ en « Immobilisations corporelles – terrains » portant ainsi le montant des terrains au bilan à un montant de 10,5 Millions d'Euros.

En 2020 les avances d'acomptes versées sur immobilisations s'élèvent à 54 M€, dont 1,9 correspondant aux avances sur les acquisitions foncières côté Italie et 52,1 M€ d'avance sur commandes de travaux.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière relatif aux salariés français et non comptabilisé s'élève à 625 K€ au 31 décembre 2020.

Les engagements "TFR" relatifs aux salariés italiens sont provisionnés selon la législation en vigueur pour un montant de K€ 1 060 au 31 décembre 2020.

10. Provisions pour risques et charges

La société constitue des provisions pour risques et charges quand une obligation à l'égard d'un tiers devient probable ou certaine et que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

La Société peut notamment faire l'objet de réclamations dans le cadre de travaux ou marchés qu'elle confie à des tiers. A chaque clôture, la Société examine chaque réclamation, dont certaines peuvent porter sur des montants significatifs.

Elle enregistre les provisions qui lui semblent suffisantes pour couvrir les risques estimés probables à la clôture. La Société est confiante dans la qualité de ses estimations et des provisions enregistrées, reconnaissant toutefois que l'issue des réclamations pourra s'avérer différente de celle prévue.

11. Conversion des éléments en devises

Aucune créance ou dette importante en monnaies étrangères n'a été constatée à la clôture de l'exercice 2020.

12. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires du collège des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2020 correspond au contrôle légal des comptes annuels et au contrôle des comptes IFRS.

PASSIF

Capitaux Propres

Il n'y a pas eu de modification sur les postes « capital », « réserves » et « report à nouveau » en 2020 (le résultat 2019 était nul). Le poste inclut :

- 1 000 000 € pour le capital ;
- 4 686 € pour les réserves ;
- 137 500 € pour pertes reportées à nouveau.

Enfin les subventions ont été incluses dans les Capitaux Propres pour un montant total de 1 732,4 M€ qui se décomposent en :

- 457,20 M€ subventions France
- 504,06 M€ subventions Italie
- 346,21 M€ subventions UE France
- 386,17 M€ subventions appelées UE Italie
- 38,74 M€ subventions en nature reçues par les actifs transférés par l'Etat français.

Outre les subventions présentées au bilan en capitaux propres « Subventions d'investissements », TELT a perçu 27 M€ de subventions pour le compte de RFI dans le cadre de la convention du 30 janvier 2012 pour le financement des travaux d'amélioration de la capacité de la ligne historique Turin-Modane, entre Avigliana et Bussoleno.

Provisions pour risques et charges

Le solde de ce poste est nul au 31.12.2020 la provision de 6,5 millions d'euros pour le groupement Spie Batignolles (chantier de Saint Martin La Porte) constituée en 2017 suite à une demande de rémunération supplémentaire a été reprise suite au règlement de ces coûts supplémentaires.

Dettes

Les dettes (tableau détaillé IV.4) s'élèvent à 92,7 millions d'euros et sont composées de :

- 53,06 M€ de dettes fournisseurs
- 4,43 M€ de dettes sociales et fiscales
- 35,24 M€ relatifs aux subventions versés par anticipation :
 - o 21,9 M€ - versées par anticipation par la France pour le compte de UE ;
 - o 10,15 M€ versées par anticipation par l'Etat Français ;
 - o 3,10 M€ - versées par anticipation par l'Etat Italien.

ACTIF CIRCULANT

Créances, Disponibilités, Charges constatées d'avance

L'actif circulant s'élève à 96,3 M€ au 31.12.2020 contre 116,8 M€ au 31.12.2019.

Les autres créances (tableau détaillé IV.3) s'élèvent globalement à 59,1 millions d'euros et sont composés de :

1) Les subventions à recevoir : le montant des subventions à recevoir est détaillé ci-après:

FINANCEURS	SUBV. A RECEVOIR
UE France	18 362 595
UE Italie	16 478 118
TOTAL	34 840 713

L'analyse des subventions d'investissements est scindée entre les 3 financeurs – l'Etat français, l'Etat italien, et l'Europe, lui-même subdivisée entre France et Italie – et correspond à leurs engagements de financement suivant les accords et conventions.

Le solde reste un solde sous réserve de la prise en charge définitive de l'Union Européenne après l'audit de la demande de paiement de la part de l'INEA fait au cours du quatrième trimestre de l'année suivante. Par conséquent, la répartition entre les financeurs se voit donc modifier l'année suivante par le retraitement des éléments non pris en charge par l'Union Européenne et donc réaffectés aux Etats.

2) Le crédit de TVA :

Concernant le crédit de TVA italien/français, il y a deux effet :

- Le crédit TVA (français / italien) augmente, globalement (20,3 M€ à fin 2020, 10,1 M€ à fin 2019), en détail :
- La TVA française passe de 8,5 M€ à fin 2019 à 17,11 M€ à fin 2020;
- La TVA italienne passe de 1,5 M€ à fin 2019 à 3,2 M€ à fin 2020 ;
- La TVA sur Factures Non Parvenues qui passe de 3,5 M€ à fin 2019 versus 3,8 M€ à fin 2020.

Tous les crédits de TVA (Italie et France) ont une échéance d'un an au plus.

Le crédit de TVA italienne de l'année 2019, dont le remboursement a été demandé en février 2020 (inscrit au bilan à fin 2020) a été remboursé courant mai 2020.

Le crédit de TVA française des mois de novembre et décembre 2019 a été remboursé début 2020.

Les disponibilités à fin 2020 s'élèvent à 34,4 millions d'euros, répartis entre les comptes courants italiens et les comptes courants français de TELT, (+ 25,4 M€ par rapport au 2019).

-

Les charges constatées d'avances s'élèvent à 2,6 M€ à fin décembre 2020 contre 1,7 M€ en 2019 et elles correspondent aux primes des assurances et aux loyers du siège italien de TELT.

IV.1 Actif Immobilisé - Valeurs brutes

Détail des postes Montants en euros	Valeurs brutes 31/12/19	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes 31/12/20
Immobilisations incorporelles				
Logiciel :	-	-	-	-
Autres :				
- France	5.167.585	2.270.659		7.438.243
- Italie	267.944	122.132		390.075
	5.435.529	2.392.790		7.828.319
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.435.529	2.392.790		7.828.319
Immobilisations corporelles				
Installations agencements :				
- France	218.828			218.828
- Italie	889.624			889.624
	1.108.452			1.108.452
Matériel de bureau et informatique :				
- France	1.136.343	137.549		1.273.892
- Italie	1.043.902	53.925		1.097.827
	2.180.245	191.474		2.371.718
Mobilier :				
- France	289.123			289.123
- Italie	455.640			455.640
	744.762			744.762
Terrains				
- France	10.027.670	416.288		10.443.958
- Italie				
	10.027.670	416.288		10.443.958
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14.061.129	607.761		14.668.890
Immobilisations financières				
- France	314.070	64.152		378.222
- Italie				
	314.070	64.152		378.222
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	314.070	64.152		378.222
Immobilisations en cours de construction				
Dont études et reconnaissances	1.130.622.720	59.819.491		1.190.442.212
Dont travaux	121.750.960	83.307.190		205.058.150
Dont acquisitions foncières	17.801.005	3.506.088		21.307.094
Dont Acquisitions foncières par l'Etat	31.251.342			31.251.342
Dont coûts de structure	187.496.755	22.828.534		210.325.289
Immobilisations financières	2.681.676		5.590	2.676.086
TOTAL IMMOBILISATIONS EN COURS	1.491.604.459	169.461.304	5.590	1.661.060.172
TOTAL ACTIF IMMOBILISE VALEURS BRUTES	1.511.415.186	172.526.008	5.590	1.683.935.603

- La diminution du total des dettes (-20,5 M€ soit - 19,07%) est principalement liée à 2 effets contraires :
- -La hausse des dettes fournisseurs (11,6 M€ soit 28%), liée notamment à la hausse des achats sur l'année avec le lancement de nouveaux projets sur l'année.
- - La diminution des autres dettes (-34,17 M€) concerne principalement la baisse des subventions reçues par anticipation :
- 43,0 M€ versés par anticipation par la France pour l'EU au 31.12.2020,
- 26,4 M€ versés par anticipation par l'Etat Italien au 31.12.2020.

Année 2019

CREANCES montants en euros	Montant Brut	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant			
Etat et autres collectivités publiques (1)	13.608.041	13.608.041	
Autres (2)	92.400.686	92.400.686	
TOTAL	106.008.728	106.008.728	-

(1) Dont : TVA à un an au plus	10.057.777
TVA France	8.527.409
IVA Italie	1.530.368
(1) Dont : TVA sur FNP	3.534.122

(2) Dont : Subventions d'investissement en attente	91.183.930
Subv à recevoir France	33.717.278
Subv à recevoir UE France	28.315.795
Subv à recevoir UE Italie	29.150.856

IV.4 Etat des échéances des dettes**Année 2020**

DETTES montants en euros	Montant Brut	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53.062.053	53.062.053	
Dettes fiscales et sociales (1)	4.430.214	4.430.214	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	35.241.845	35.241.845	
TOTAL	92.734.112	92.734.112	-

(1) Dont : Dettes fiscales	4.430.214
-----------------------------------	------------------

(2) Dont : Autres dettes	35.241.845
Anticipations UE France	32.132.215
Avances Sur Subventions Italie	3.109.630

Année 2019

DETTES montants en euros	Montant Brut	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41.422.958	41.422.958	
Dettes fiscales et sociales (1)	2.518.459	2.518.459	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	69.407.737	69.407.737	
TOTAL	113.349.154	113.349.154	-

(1) Dont : Dettes fiscales	2.518.459
-----------------------------------	------------------

(2) Dont : Autres dettes	69.407.737
Anticipations UE France	43.042.884
Avances Sur Subventions Italie	26.364.853

IV.2 Actif Immobilisé – Amortissements

Détail des postes Montants en euros	Amortissements cumulés 31/12/19	Dotations	Diminutions	Amortissements cumulés 31/12/20
Immobilisations incorporelles				
Logiciel				
Autres				
- France	3 241 057	1 233 904		4 474 961
- Italie	263 398	13 714		277 112
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.504.455	1.247.619	-	4.752.074
Immobilisations corporelles				
Installations agencements				
- France	195 675	12 037		207 712
- Italie	737 470	50 324		787 794
	933.145	62.361	-	995.505
Matériel de bureau et informatique				
- France	810 885	266 634		1 077 518
- Italie	942 327	69 298		1 011 624
	1.753.211	335.932	-	2.089.143
Mobilier				
- France	217 818	48 917		266 735
- Italie	369 551	53 022		422 574
	587.369	101.939	-	689.308
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.273.725	500.231	-	3.773.956
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE AMORTISSEMENTS	6.778.180	1.747.850	-	8.526.030

IV.3 Etat des échéances des créances

Année 2020

CREANCES montants en euros	Montant Brut	Échéances à un an au plus	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant			
Etat et autres collectivités publiques (1)	24 268 276	24 268 276	
Autres (2)	34.840 713	34 840.713	
TOTAL	59.108.989	59.108.989	-

(1) Dont : TVA à un an au plus	20.323.144
TVA France	17.118.936
IVA Italie	3.204.208
(1) Dont : TVA sur FNP	3.883.327

(2) Dont : Subventions d'investissement en attente	34.840.713
Subv à recevoir France	-
Subv à recevoir Italie	-
Subv à recevoir UE France	18.362.595
Subv à recevoir UE Italie	16.478.118

Risques de change

La Société réalise la quasi-totalité de ses opérations en euros et est peu exposée au risque de change.

6. Eléments exceptionnels

Il n'y a pas de produit ou de charges exceptionnelles en 2020.

7. Personnel et masse salariale

Au 31 décembre 2020, les charges de personnel pour l'exercice s'élèvent à 13 439 244 € et 1 773.889 € pour le personnel mis à disposition par SNCF et FS. Concernant le coût du personnel salarié, une augmentation est confirmée entre 2019 et 2020 (+11%), confirmant la tendance de l'année précédente.

Cette hausse est la conséquence de l'augmentation des effectifs temps plein moyens observée en 2020, de 165 ETP au 31 décembre 2019 à 184 ETP au 31 décembre 2020.

Au niveau de l'effectif à la clôture, la société passe de 165 personnes au 31 décembre 2019 à 184 personnes au 31 décembre 2020. Se reporter au tableau ci-après (V.3 Personnel et masse salariale), pour des détails supplémentaires.

V.1 Autres achats et charges externes

Autres achats et charges externes	31/12/2020	31/12/2019	%
Etudes Reconnaissances et Travaux	- 143.126.681,13	-147.351.387,00	-3%
Acquisitions foncières	- 3.922.376,31	- 2.743.715,00	43%
Personnel détaché	- 1.773.889,44	- 1.960.760,00	-10%
Autres fournitures diverses	- 11.693.743,33	- 11.175.915,00	5%
TOTAL	- 160.516.690,21	-163.231.777,00	-2%

V. Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

1. Production immobilisée

TELT a pour objet la réalisation des études et travaux préliminaires du tunnel pour la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin.

En conséquence, à la fin de chaque exercice et, sauf exception, TELT inscrit en immobilisations en cours la totalité des charges d'exploitation, des charges financières nettes ainsi que des charges exceptionnelles nettes. En application de ces dispositions, en 2020, TELT a inscrit 169 877 592 € en production immobilisée.

Le résultat de l'exercice est donc nul.

2. Autres Produit

Ils comprennent pour 6,5 M€ la reprise de la provision constituée en 2017 concernant le groupement Spie Batignolles (chantier de Saint-Martin-la-Porte), pour en raison de la réception de la facture correspondante qui en justifie la reprise.

3. Crédit-bail

La Société n'avait aucun contrat de crédit-bail en 2020.

4. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont en baisse (- 2% par rapport à l'année dernière), notamment en ce qui concerne la partie études et travaux (59,8 M€ par rapport à 99,5 M€).

Pour plus de détails, se reporter aux tableaux (tableaux IV.1 et IV.2 Autres achats et charges externes).

5. Impôts taxes et versements assimilés

Les impôts de l'exercice sont de 350 492 €, en diminution du 44 % par rapport à 2019. Les impôts et taxes dus en France et en Italie sont classés en "impôts et taxes et versements assimilés", dans le compte de résultat (charges d'exploitation) et sont immobilisés. Au niveau français, compte tenu de son résultat à zéro durant la phase de construction du tunnel, la société n'est pas imposée sur le résultat et il n'existe pas non plus de différences fiscales temporaires ou temporelles entre les bases comptables et les bases fiscales. Au niveau italien, la société est tenue de payer un impôt nommé IRAP compte tenu des modalités de calcul (le coût du personnel n'est pas déductible de la base imposable) et l'IRES.

VI. Autres informations significatives

Engagements pris

A la clôture de l'exercice 2020, TELT a engagé des marchés d'études, de travaux, ou liés au fonctionnement de la Société pour un montant total d'environ 3 484,9 M€, dont 1 720,66 M€ ont été immobilisés.

Engagements reçus

A la clôture de l'exercice 2020, TELT a obtenu des autorisations d'engagements de la part de l'Etat français pour un montant global de 3 253,3 M€, dont 864,8 M€ financés par l'Etat français, en cohérence avec le programme 2001-2020 des études et travaux approuvé par le Conseil d'Administration de TELT du 12 décembre 2019, pour la nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin, et répartis comme suit :

- 1 600,6 M€ au titre de la convention n°1 du 11 juillet 2005 relative à la réalisation et au financement des études et travaux préliminaires, et de ses quatorze avenants, dont 410,4 M€ financés par l'Etat français ;
- 185,0 M€ au titre de la convention n°2 du 15 septembre 2006 relative à la réalisation et au financement des études et travaux préliminaires, dont 55,5 M€ financés par l'Etat français ;
- 1 441,2 M€ au titre de la convention du 4 mai 2018 relative à la réalisation et au financement des travaux définitifs de la construction des ouvrages de la partie commune franco-italienne de la nouvelle liaison ferroviaire transalpine Lyon-Turin et de ses deux Avenants, dont 371,9 M€ financés par l'Etat français ;
- 26,5 M€ financés par l'Etat français, au titre de la convention du 28 mars 2017 et de ses trois avenants relatifs aux acquisitions foncières sur le territoire français.

A la clôture de l'exercice 2020, TELT a obtenu des autorisations d'engagements de la part de l'Etat italien pour un montant global de 6 458,1 M€, dont 2 966,8 M€ financés par l'Etat italien, en cohérence avec la délibération CIPE 67/2017 en application de la Loi sur les Lots Constructifs, répartis comme suit :

- 1 397,4 M€ au titre de la phase études et reconnaissances, dont 390,2 M€ financés par l'Etat italien dans le cadre du chapitre 7122 du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et 11,8 M€ dans le cadre du chapitre 7163 du Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT) ;
- 5 060,7 M€ au titre du financement de la phase travaux définitifs uniquement en ce qui concerne les lots constructifs 1 et 2, dont 2 564,8 M€ financés par l'Etat italien dans le cadre du chapitre 7532 du Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT).

V.2 Autres achats et charges externes : détail autres fournitures diverses - hors personnel détaché et intérimaires

Autres fournitures diverses	31/12/20	31/12/19	Var %
honoraires diverses	-1.935.399	-2.041.041	-5,2%
locations mobilières et immobilières	-1.325.111	-1.205.294	9,9%
publicités, publications, relations publiques	-1.758.644	-3.160.961	-44,4%
entretien et nettoyage	-1.738.506	-766.989	126,7%
déplacements, missions, événements	-228.467	-635.081	-64,0%
assurance	-2.214.796	-1.289.012	71,8%
eau carburant électricité	-1.149.448	-1.343.314	-14,4%
Frais postaux, téléphone, réseau	-242.190	-214.239	13,0%
Formation	-118.115	-164.038	-28,0%
petit équipement et fournitures de bureau	-130.657	-84.162	55,2%
services bancaires	-43.434	-61.758	-29,7%
études, recherches	-509.568	-60.340	744,5%
autres frais	-299.407	-149.685	100,0%
TOTAL	-11.693.743	-11.175.914	4,6%

V.3 Personnel et masse salariale

Coûts du Personnel	31/12/20	31/12/19	Var %
Personnel détaché			
<i>France</i>	417.419	583.923	-28,5%
<i>Italie</i>	1.356.471	1.376.837	-1,5%
Sous-total	1.773.889	1.960.760	-9,5%
Personnel salarié			
<i>Salaires et traitements</i>	9.894.217	8.652.850	14,3%
<i>Charges sociales</i>	3.545.027	3.427.202	3,4%
Sous-total	13.439.244	12.080.052	11,3%
TOTAL	15.213.133	14.040.812	8,3%

A noter que le montant global des autorisations d'engagement approuvées par la France et par l'Italie ne peut pas être égal du fait des différentes modalités de financement des ouvrages publiques entre les deux pays.

Autres engagements

Les engagements relatifs aux indemnités retraite pour les salariés français non provisionnés conformément aux principes comptables français s'élèvent à 625 k€ au 31 décembre 2020.

Transaction avec les parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées ont été conclues aux conditions du marché. Ci-dessous le détail :

COMPTE DE RÉSULTAT	31.12.2020	31.12.2019
Milliers d'euros / €/000		
personnel détaché de l'actionnaire italien FS	1.321	1.395
Contrats de location pour les bâtiments FS situés à Rome	90	60
Total	1411	1.455

BILAN	31.12.2020	31.12.2019
Milliers d'euros / €/000		
Passif courant		
personnel détaché de l'actionnaire italien FS	113	152
Contrats de location pour les bâtiments FS situés à Rome	0	-1
Total	113	151

Passifs éventuels

A la clôture de l'exercice 2020, la Société ne connaît pas de passifs potentiels pour lesquels il est nécessaire de constituer une provision.

GROUPEMENT SPIE BATIGNOLE

A la clôture de l'exercice 2020, les projets de décompte partiel reçus du maître d'œuvre et du groupement ont mis en évidence un écart de 24 M€. À ce jour, aucune plainte, ni recours, n'a été formulée par le groupement au titre de rémunérations complémentaires. Sur la base d'une première analyse menée par la Direction Construction et la Direction Administration et Finances, TELT ne dispose pas d'éléments additionnels de réflexion permettant d'identifier un risque avéré. Aucune provision pour risque n'a donc été comptabilisée à la clôture de l'exercice comptable 2020.

SITAF

Un litige oppose TELT à la Sitaf concernant les troubles causés par les NO TAV sur le site de construction de la galerie de reconnaissance de la Maddalena. La Sitaf, concessionnaire de l'autoroute qui surplombe le site, considère qu'elle a subi un préjudice financier à hauteur de 17 M€ (pertes d'exploitation dues à la fermeture de l'autoroute et différents surcoûts) qu'elle souhaite imputer à TELT. Ce litige a fait l'objet d'un arbitrage, dont le conseil a rendu ses conclusions le 24 avril 2015, favorables à TELT.

Sitaf a fait appel. Dans ce cas aussi les conclusions de la sentence de la cour d'appel n° 2069-2017 ont été favorables à TELT. Enfin, un recours a été déposé auprès de la Cour de Cassation sur le jugement de la Cour d'Appel de Turin.

En attendant de connaître la décision finale de la Cour de Cassation, de la même manière que l'année précédente pour la décision de la Cour d'Appel, la direction de TELT n'a pas modifié la position comptable retenue lors de la clôture précédente ; à savoir aucune provision n'a été constatée dans les comptes car compte-tenu de l'avis de ses avocats la société estime que la décision finale de la Cour de cassation devrait raisonnablement confirmer les conclusions des précédents arbitrages.

CMC

Les échanges avec la société CMC sont en cours, suite à l'émission de réserves d'ordre technique et géologique essentiellement sur la réception des travaux livrés à l'issue de l'avenant 1 au contrat. Cette réserve a été formalisée lors de la signature de l'avenant 2 au contrat C5011 le 7 décembre 2016. Une réclamation a été transmise en décembre 2017 par CMC qui demande 36M€ et les intérêts au titre de ces réserves. Plusieurs audiences ont eu lieu depuis la première le 3 décembre 2018. La dernière audience tenue le 8 septembre 2020 a demandé la nomination d'experts.

A ce jour, TELT maintient sa position de ne rien provisionner.

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires du collège des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2020 s'élèvent à 163 250 €. Les montants relatifs à l'activité de certification des comptes s'élèvent à € 137 750 dont 69 000 € pour le cabinet Deloitte et 68 750 € pour le cabinet PwC. En ce qui concerne la certification des comptes IFRS, les honoraires s'élèvent à € 25 500, dont € 11 500 pour le cabinet Deloitte et € 14 000 pour le cabinet PwC. Les frais généraux et de déplacement sont exclus des honoraires.

Les Commissaires aux comptes ont effectué les missions suivantes : Contrôle légal des comptes (annuels), et contrôle des comptes IFRS.

Rémunération des directeurs et principaux dirigeants

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

**SECTION 2 – COMPTES ANNUELS
REDIGES SELON LE REFERENTIEL
COMPTABLE FRANÇAIS**

**SEZIONE 2 – CONTI ANNUALI REDATTI
SECONDO LA NORMA CONTABILE
FRANCESE**

**1. Rapports financiers rédigés selon le
référentiel comptable français**

**1. Relazioni finanziarie redatti secondo
la norma contabile francese**

Bilan

Stato Patrimoniale

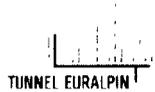
Actif / Attivo

Détail des postes / Dettaglio delle poste Montants en euros / Importi in euro	Référence Riferimento	Valeurs brutes Valori lordi	Amort. et prov. Ammort. e sval.	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations incorporelles / Immobilizzazioni immateriali					
Concessions, brevets, licences / Concessioni, brevetti, licenze		7 828 319	4 752 074	3 076 245	1 931 073
Autres immobilisations incorporelles / Altre immobilizzazioni immateriali					
	III.1	7 828 319	4 752 074	3 076 245	1 931 073
Immobilisations corporelles / Immobilizzazioni materiali					
Installations techniques, matériel, outillage / Impianti tecnici, attrezzature		4 224 932	3 773 956	450 976	759 734
Autres immobilisations corporelles / Altre immobilizzazioni materiali		10 443 958		10 443 958	10 027 670
Terrains / Terreni		14 668 890	3 773 956	10 894 934	10 787 404
	III.1				
Immobilisations financières / Immobilizzazioni finanziarie					
Autres immobilisations financières, dépôts, cautions		378 223		378 223	314 071
Autres immobilisations financières, depositi cauzionali					
	III.1	378 223		378 223	314 071
Immobilisations en cours / Immobilizzazioni in corso					
- Immobilisations d'exploitation / Immobilizzazioni in esercizio		1 627 132 745		1 627 132 745	1 457 671 441
- Dont Etudes et reconnaissances / Studi		1 190 442 212		1 190 442 212	1 130 622 720
- Dont Travaux / Lavori		205 058 150		205 058 150	121 750 960
- Dont Acquisitions foncières / Espropri		21 307 094		21 307 094	17 801 006
- Dont Coûts de structure / Costi di struttura		210 325 289		210 325 289	187 496 755
- Acquisitions foncières transférées par l'Etat / Espropri trasferiti dallo Stato		31 251 342		31 251 342	31 251 342
- Immobilisations financières / Immobilizzazioni finanziarie		2 681 676	5 590	2 676 086	2 681 676
	III.1	1 661 065 763		1 661 060 173	1 491 604 459
Avances et acomptes versés sur commandes					
Anticipi Acconti versati su immobilizzazioni					
Avances acomptes versés sur commandes - immobilisations		54 257 017		54 257 017	1 923 867
Anticipi e acconti versati su ordini - immobilizzazioni					
		54 257 017		54 257 017	1 923 867
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		1 738 198 212	8 526 030	1 729 666 592	1 506 560 874
TOTALE ATTIVO IMMOBILIZZATO					
Avances et acomptes versés sur commandes / Anticipi e acconti versati su					
Avances acomptes versés sur commandes / Anticipi e acconti versati su ordini		126 617		126 617	15 439
		126 617		126 617	15 439
Créances / Crediti					
Clients et comptes rattachés / Crediti verso clienti e conti collegati					
Autres créances / Altri crediti		59 108 989		59 108 989	106 008 728
	III.2	59 108 989		59 108 989	106 008 728
Disponibilités / Disponibilità					
Disponibilités / Disponibilità		34 492 302		34 492 302	9 052 486
		34 492 302		34 492 302	9 052 486
Charges constatées d'avance / Ratei e risconti attivi					
Charges constatées d'avance / Ratei e risconti attivi		2 611 349		2 611 349	1 764 823
		2 611 349		2 611 349	1 764 823
TOTAL ACTIF CIRCULANT		96 339 257		96 339 257	116 841 476
TOTALE ATTIVO CIRCOLANTE					
TOTAL GENERAL / TOTALE GENERALE		1 834 537 469		1 826 005 849	1 623 402 350

Section 2 – Comptes annuels rédigés selon le référentiel comptable français /
Sezione 2 – Conti annuali redatti secondo la norma contabile francese

Passif / Passivo

Détail des postes / Dettaglio delle poste Montants en euros / Importi in euro	Référence Riferimento	Valeurs brutes Valori lordi	Amort. et prov. Ammort. e sval.	31/12/2020	31/12/2019
Capital / Capitale	III.3	1.000.000		1.000.000	1.000.000
Report à nouveau / Utili o perdite portati a nuovo					
Report à nouveau / Utili o perdite portati a nuovo		-137.507		-137.507	-137.507
Réserves / Riserve		4.686		4.686	4.686
Résultat net de l'exercice / Risultato netto d'esercizio	III.3				
Resultat net de l'exercice / Risultato netto d'esercizio		-		-	-
Subventions d'investissements / Contributi in conto impianti	III.3	1.732.404.557		1.732.404.557	1.501.841.136
CAPITAUX PROPRES / PATRIMONIO NETTO		1.733.271.736		1.733.271.736	1.502.708.315
Provisions pour risques et charges / Fondi per rischi ed oneri	III.3				
Provisions pour litiges / Fondo per controversie		-		-	-
Provisions pour risques et charges / Fondo per rischi		-		-	6.500.000
Indemnités de fin de contrats / Fondo trattamento di fine rapporto		-		-	844.881
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES / FONDI PER RISCHI ED ONERI					7.344.881
Dettes d'exploitation / Debiti d'esercizio	III.4				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés / Debiti verso fornitori e conti collegati		53.062.053		53.062.053	41.422.958
Dettes fiscales / Debiti tributari		4.430.214		4.430.214	2.518.459
Dettes sociales / Debiti verso istituti previdenziali		57.492.267		57.492.267	43.941.417
Dettes sur immobilisations et autres dettes / Debiti su immobilizzazioni e altri debiti	III.4				
Dettes fournisseurs immobilisations comptes rattachés		-		-	-
Debiti verso fornitori per immobilizzazioni e conti collegati		35.241.845		35.241.845	69.407.737
Autres dettes / Altri debiti		35.241.845		35.241.845	69.407.737
Produits constatés d'avance / Ratei e risconti passivi					
Produits constatés d'avance / Ratei e risconti passivi		-		-	-
DETTES / DEBITI		92.734.112		92.734.112	113.349.153
TOTAL GENERAL / TOTALE GENERALE		1.826.005.849		1.826.005.849	1.623.402.350



Section 2 – Comptes annuels rédigés selon le référentiel comptable français /
Sezione 2 – Conti annuali redatti secondo la norma contabile francese

Compte de Résultat

Conto Economico

Detail des postes / Dettaglio delle poste Montants en euros / Importi in euro	Reference Riferimento	31/12/2020	31/12/2019
Production vendue sur prestations services / Ricavi da vendite e prestazioni di servizi			
Production vendue / Ricavi vendite		169 877.592	178 433.531
Production immobilisée / Incrementi su produzione immobilizzata		169 877.592	178.433.531
Repulse sur amortissements et provisions Repulse sui ammortamenti e provvisori		6.500.000	-
		6.500.000	-
Autres produits / Altri ricavi		9.382	40.395
Autres produits / Altri ricavi		9.382	40.395
		9.382	40.395
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION / TOTALE PROVENTI DI GESTIONE	IV	176.386.974	178.473.926
Autres achats et charges externes / Costi per acquisti e servizi esterni			
Etudes Reconnaissances et Travaux / Studi e Lavori	IV	-143 126.681	-147 551.367
Acquisitions foncières / Esplorati	IV	-3 922.576	-2 743.715
Personnel détaché / Personale distaccato		-1 773.889	-1 960.760
Autres fournitures diverses / Altri servizi	IV	-11 693.745	-11 175.915
		-160.516.690	-163.231.777
Impôts taxes et versements assimilés / Imposte tasse e versamenti assimilati			
Impôts taxes et versements assimilés / Imposte tasse e versamenti assimilati		-350.492	-625.916
		-350.492	-625.916
Charges de personnel / Costi per personale dipendente			
Salaires et traitements / Salari e stipendi	IV	9 894.211	8 652.856
Charges sociales / Oneri sociali	IV	3 545.027	3 427.202
		-13.439.244	-12.080.052
Dotations d'exploitation / Accantonamenti			
Dotations amortissements sur immobilisations / Ammortamenti su immobilizzazioni		-1 747.850	-2 556.366
Dotations provisions / Accantonamenti provvisori		-1.747.850	-2.556.366
		-1.747.850	-2.556.366
Autres charges / Altri costi			
Autres charges / Altri costi		-332.698	205
		-332.698	205
TOTAL CHARGES EXPLOITATION / TOTALE COSTI DI GESTIONE		-176.386.974	-178.473.926
RESULTAT EXPLOITATION / RISULTATO DI GESTIONE			-
Autres intérêts et produits assimilés / Interessi attivi e ricavi assimilati			
Reprises sur provisions financières / Utilizzi di fondi		16 845	27 229
Différence positive change / Differenze positive di cambio		5 599	21 966
Tranchements de charges financières / Trascorrimento di oneri finanziari			
		11.255	5.263
TOTAL PRODUITS FINANCIERS / TOTALE PROVENTI FINANZIARI		11.255	5.263
Intérêts charges assimilés / Interessi costi assimilati			
Dotations amortissements et provisions / Accantonamenti a fondo		-11.255	-5.263
Différence négative change / Differenze negative di cambio			
Tranchements de produits financiers / Trascorrimento di proventi finanziari			
		-11.255	-5.263
TOTAL CHARGES FINANCIERES / TOTALE ONERI FINANZIARI		-11.255	-5.263
RESULTAT FINANCIER / RISULTATO DELLA GESTIONE FINANZIARIA		-	-
RESULTAT COURANT / RISULTATO CORRENTE		-	-
Produits exceptionnels sur opération de gestion / Ricavi straordinari su operazioni di gestione			
Tranchements de charges exceptionnelles / Trascorrimento costi straordinari		-	-
		-	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES / TOTALE ONERI GESTIONE STRAORDINARIA		-	-
Charges exceptionnelles sur opération de gestion / Costi straordinari su operazioni di gestione			
Charges exceptionnelles sur opération en capital / Costi straordinari su operazioni in conto capitale		-	-
Tranchements de produits exceptionnels / Trascorrimento proventi straordinari		-	-
		-	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES / TOTALE ONERI GESTIONE STRAORDINARIA		-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL / RISULTATO DELLA GESTIONE STRAORDINARIA		-	-
Impôts / Imposte			
		-	-
RESULTAT NET / RISULTATO NETTO		-	-



2. Notes explicatives aux comptes annuels rédigées selon le référentiel comptable français

2.1. PRESENTATION DE TELT (TUNNEL EURALPIN LYON TURIN)

TELT est une Société par actions simplifiée dont le siège social est situé au Bourget du Lac - 13, allée du Lac de Constance (Savoie Technolac, Bâtiment “Homère”).

Le capital social est fixé à la somme de 1 000 000 €. Il est divisé en 2000 actions de 500 € chacune. Les actions sont réparties à parts égales (1000 actions) entre les deux actionnaires, l’État français et Ferrovie dello Stato Italiane S.p.A.

La direction opérationnelle de la Société est basée à Turin - Italie (10138), Via Paolo Borsellino 17b.

La législation applicable à TELT SAS est la législation française.

TELT SAS est immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés (RCS) de Chambéry sous le numéro 439.556.952 et est enregistrée auprès de la Chambre de Commerce de Turin, N° de TVA France : 03439556952, N° de TVA Italie : 08332340010.

Les nouveaux Statuts de la Société ont été signés le 23 février 2015 ; ils ont été révisés le 18 avril et le 1^{er} juillet 2016.

TELT SAS, contrôlée par l’État français et par l’État italien (par l’intermédiaire de Ferrovie dello Stato Italiane S.p.A) depuis son assemblée générale du 23 février 2015, est issue de la transformation de Lyon Turin Ferroviaire (LTF SAS) antérieurement chargée des études, reconnaissances et travaux préliminaires de

2. Note esplicative ai conti annuali redatte secondo la norma contabile francese

2.1. PRESENTAZIONE DI TELT (TUNNEL EURALPIN LYON TURIN)

TELT è una Società per azioni semplificata la cui sede sociale è situata a Bourget du Lac - 13 allée du Lac de Constance (Savoie Technolac, Bâtiment “Homère”).

Il capitale sociale è fissato nell'importo di € 1.000.000. È ripartito in 2000 azioni da € 500 ciascuna. Le azioni sono ripartite in parti uguali (1000 azioni) tra i due azionisti Ferrovie dello Stato Italiane S.p.A. e lo Stato francese.

La direzione operativa della Società è situata a Torino – Italia (10138), via Paolo Borsellino 17/b.

La legislazione applicabile a TELT SAS è la legislazione francese.

TELT SAS è immatricolata al Registro del commercio e delle Società (RCS) di Chambéry sotto il numero 439.556.952 ed è registrata presso la Camera di Commercio di Torino, N. IVA Francia: 03439556952, partita IVA Italia: 08332340010.

Il nuovo Statuto della Società è stato firmato il 23 febbraio 2015 ed è stato rivisto in data 18 aprile 2016 e il 1° luglio 2016.

TELT SAS, controllata dallo Stato francese e dallo Stato italiano (tramite Ferrovie dello Stato Italiane S.p.A.) dal giorno della assemblea generale del 23 febbraio 2015, proviene dalla trasformazione della Lyon Turin Ferroviaire (LTF SAS) prima incaricata degli studi, ricognizioni e lavori preliminari della parte comune della sezione internazionale.



LTF était alors détenue à moitié par Réseau Ferré de France et Rete ferroviaria italiana.

En vertu de l'accord franco-italien du 30 janvier 2012 pour la réalisation et l'exploitation d'une nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin et conformément à ses statuts révisés le 23 février 2015, TELT, en tant que promoteur public, est chargée de la réalisation puis de l'exploitation de la section transfrontalière située entre Saint-Jean-de-Maurienne, en France, et Susa-Bussoleno, en Italie.

Les documents sociaux de TELT peuvent être consultés auprès du siège. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Principaux événements de l'exercice 2020

La pandémie du Covid-19 n'a pas eu d'impacts significatifs sur l'activité de TELT. La réalisation des travaux en cours et les études et consultations pour les appels d'offres pour les travaux à venir, bien que retardées ont pu continuer sans trop de difficultés.

Les mesures de confinement ont entraîné la mise en place du télétravail et la société n'a pas eu recours aux mesures de chômage partiels ni aux autres aides gouvernementales mises en place.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre ses activités.

LTF era allora detenuta a metà da Réseau Ferré de France e Rete ferroviaria italiana.

In virtù dell'accordo franco-italiano del 30 gennaio 2012 per la realizzazione e il funzionamento di una nuova linea ferroviaria Torino-Lione e conformemente allo statuto rivisto il 23 febbraio 2015, TELT, in quanto promotore pubblico, è incaricato della realizzazione e del funzionamento della sezione transfrontaliera situata tra Saint-Jean-de-Maurienne in Francia e Susa-Bussoleno, in Italia.

I documenti societari di TELT sono consultabili presso la sede. L'esercizio sociale comincia il 1° gennaio e finisce il 31 dicembre di ogni anno.

Principali eventi dell'esercizio 2020

La pandemia di Covid-19 non ha avuto un impatto significativo sull'attività di TELT. La realizzazione dei lavori in corso e gli studi e le consultazioni per i bandi di gara per i lavori futuri, anche se ritardati, hanno potuto continuare senza troppe difficoltà. Le misure di contenimento hanno portato alla creazione del telelavoro e la società non ha fatto ricorso alle misure di disoccupazione parziali né agli altri aiuti governativi messi in atto.

Alla data di chiusura dei conti, la direzione aziendale non è a conoscenza di incertezze rilevanti che mettano in discussione la capacità dell'entità di continuare a operare.



2.2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 ont été établis selon les dispositions du Code de Commerce et des règles énoncées par le Plan Comptable Général, et notamment le règlement des Autorités des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par les règlements ANC n° 2015-06, n° 2016-07. Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière admises en France.

Continuité d'exploitation

Dans le respect des traités, accords et conventions conclus par les Etats français, italien et l'Union Européenne, la Société continuera la réalisation puis l'exploitation de la section transfrontalière située entre Saint-Jean-de-Maurienne, en France, et Suse-Bussoleno, en Italie.

La double nationalité du projet, sa dimension européenne, les investissements déjà réalisés à ce jour confirment la continuité du projet.

2.2. PRINCIPI, REGOLE E METODI CONTABILI

I conti annuali del periodo dal 1° gennaio al 31 dicembre 2020 sono stati redatti secondo le disposizioni del Codice di Commercio e delle regole stabilite dal Piano Contabile Generale, e in particolare il regolamento delle Autorità delle Norme Contabili (ANC) n. 2014-03 del 5 giugno 2014 modificato dai regolamenti ANC n. 2015-06, n. 2016-07. I conti annuali dell'esercizio sono redatti e presentati conformemente alle norme generali applicabili in materia utilizzate in Francia.

Continuità aziendale

In conformità con i trattati, gli accordi e le convenzioni conclusi dagli Stati francese, italiano e dell'Unione Europea, la Società continuerà a costruire e quindi gestire la sezione transfrontaliera situata tra Saint-Jean-de-Maurienne, in Francia, e Suse-Bussoleno, Italia.

La doppia nazionalità del progetto, la sua dimensione europea, gli investimenti già realizzati a tutt'oggi confermano la continuità del progetto.

1. Principes et méthodes comptables

a) Immobilisation des charges d'exploitation et de certaines charges financières et exceptionnelles

Compte tenu du cadre juridique décrit dans cette annexe et des principes comptables retenus par ses associés dans le cadre de projets similaires, la Société immobilise dans la rubrique "Immobilisations en cours" les charges qu'elle encourt au titre de son activité.

Le coût de la production immobilisée est ainsi constitué des coûts inhérents à l'ouvrage, des coûts de fonctionnement ainsi que des impôts payés par les deux établissements.

Les charges financières nettes et les charges exceptionnelles nettes ont fait l'objet d'une analyse afin d'apprécier leur caractère immobilisable.

Elles sont immobilisées à travers les comptes de transfert de produits et de charges financiers et exceptionnels.

Compte tenu de l'avancement du projet d'ensemble au 31 décembre 2020, les immobilisations en cours ainsi constituées ne sont pas amorties ou dépréciées et les subventions d'investissement qui s'y rattachent et qui sont inscrites en capitaux propres n'ont pas été rapportées au résultat.

1. Principi e metodi contabili

a) Immobilizzazioni dei costi di esercizio e di alcuni costi finanziari e straordinari

Tenuto conto del quadro giuridico descritto nel presente allegato e dei principi contabili presi in considerazione dai propri soci nell'ambito di progetti simili, la Società immobilizza nel conto "Immobilizzazioni in corso" i costi sostenuti per la propria attività.

Il valore della produzione immobilizzata è costituito dai costi relativi alla costruzione dell'opera, dai costi di funzionamento e delle imposte pagate dalle due sedi.

I costi finanziari netti e i costi straordinari netti sono stati oggetto di un'analisi per valutare se questi dovrebbero essere immobilizzati.

Sono quindi immobilizzati attraverso i conti di trasferimento dei proventi e oneri finanziari e straordinari.

Tenuto conto dell'avanzamento del progetto al 31 dicembre 2020, le immobilizzazioni in corso così costituite non sono ammortizzabili né deprezzabili ed i relativi contributi in conto impianti, iscritti nel patrimonio netto, non sono stati ripresi nel conto economico.

Précisions relatives au changement de tracé situé en territoire italien. Precisaçioni relative al cambiamento di tracciato sito in territorio italiano.

Du fait de l'opposition locale italienne au projet, les travaux afférents à la galerie de Venaus en Italie avaient dû être suspendus en 2005. En 2011 et 2012, les activités liées à la nouvelle galerie de La Maddalena (qui se substitue à celle de Venaus) ont pu démarrer avec, notamment, le début du creusement de la galerie à la fin du mois de novembre 2012.

En termes de coûts directs, les travaux déjà réalisés par TELT pour la galerie de Venaus figurent au bilan de la Société au 31 décembre 2020 en immobilisations en cours.

Par ailleurs, une partie du coût des études APS et APR réalisées par TELT avant 2008 a concerné la partie italienne du projet, sans qu'il soit possible de déterminer une perte de valeur spécifique en lien avec le changement de tracé.

Du fait de la nature du projet d'ensemble conduit par la Société, aucun amortissement exceptionnel ou provision n'a été constitué à ce stade dans les comptes au 31 décembre 2020.

b) Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées selon le niveau d'avancement des travaux et études financés.

Le total des subventions est scindé entre les 3 financeurs – l'Etat français, l'Etat italien, et l'Europe, lui-même subdivisée entre France et Italie – dont le

Data l'opposizione locale italiana al progetto, i lavori concernenti il cunicolo esplorativo di Venaus in Italia sono stati sospesi nel 2005. Nel 2011 e nel 2012, le attività legate al nuovo cunicolo de La Maddalena (che si sostituisce a quello di Venaus) hanno potuto iniziare, in particolare tramite l'avvio dello scavo della galleria alla fine del mese di novembre 2012.

In termini di costi diretti, i lavori già realizzati da TELT per il cunicolo esplorativo di Venaus sono iscritti nel bilancio della Società al 31 dicembre 2020 nelle immobilizzazioni in corso.

Inoltre, una parte dei costi relativi agli studi di APS/PS e APR/PD realizzati prima del 2008 da TELT riguarda la parte italiana del progetto, senza che risulti possibile determinare una perdita di valore specifico legato al cambiamento di tracciato.

Vista la natura del progetto globale condotto dalla Società, non è stato costituito nei conti al 31 dicembre 2020 nessun ammortamento straordinario, né accantonamento.

b) Contributi in conto impianti

Le sovvenzioni agli investimenti sono contabilizzate in funzione del livello di avanzamento dei lavori e degli studi finanziati.

Il totale delle sovvenzioni è suddiviso tra i tre finanziatori - lo Stato francese, lo Stato italiano e l'Europa, a sua volta suddivisa tra Francia e Italia - il

solde correspond à leurs engagements de financement suivant les accords et conventions.

Le résultat est une information complète pour tous les financeurs mais également cadrée avec leurs états financiers. Ce solde reste un solde sous réserve de la prise en charge définitive de l'Union Européenne après l'audit de la demande de paiement de la part de l'INEA fait au cours du quatrième trimestre de l'année suivante.

Par conséquent, la répartition entre les financeurs se voit donc modifier l'année suivante par le retraitement des éléments non pris en charge donc réaffectés aux Etats.

2. Intégration des éléments italiens

Compte tenu des règles comptables et fiscales en Italie, la comptabilité relative aux opérations de l'établissement secondaire de Turin est :

- Directement intégré dans le « ledger » principal avec les « règles comptables françaises »
- En même temps, les écritures sont intégrées dans un « ledger » dédié, en ajoutant les retraitements selon les « règles comptables italiennes ».

Les retraitements comptables concernent l'amortissement des immobilisations et, en général, tous les retraitements nécessaires pour respecter la comptabilité et la fiscalité italienne.

3. Capitaux Propres

Les ressources de la Société sont uniquement constituées de subventions d'investissement affectées à la réalisation de l'objet social de TELT tel que défini à l'art. 6 du Traité franco-italien de Turin du 29 janvier 2001 et de produits liés à des prestations réalisées pour

cui saldo corrisponde ai loro impegni di finanziamento secondo gli accordi e le convenzioni.

Il risultato è un'informazione completa per tutti i finanziatori, ma anche coerente con il loro bilancio. Questo saldo resta un saldo, con riserva dell'assunzione definitiva a carico dell'Unione Europea dopo l'audit della domanda di pagamento da parte dell'INEA fatta nel corso del quarto trimestre dell'anno successivo.

Di conseguenza, la ripartizione tra i finanziatori viene modificata l'anno successivo con il ritrattamento degli elementi non presi a carico quindi vengono riassegnati agli Stati.

2. Integrazione degli elementi italiani

Tenuto conto delle regole contabili e fiscali in Italia, la contabilità relativa alle operazioni della sede secondaria di Torino, è:

- Direttamente integrata nel « ledger » principale con le « regole contabili francesi »
- Al tempo stesso, le scritture sono integrate in un « ledger » dedicato, aggiungendo i ritrattamenti secondo le « regole contabili italiane ».

Le rettifiche si riferiscono agli ammortamenti delle immobilizzazioni e, più in generale, tutte le riclassifiche necessarie per rispettare la contabilità e la fiscalità italiana.

3. Patrimonio Netto

Le risorse della Società sono costituite unicamente da contributi in conto impianti destinati alla realizzazione dell'oggetto sociale di TELT, come definito dall'art. 6 del Trattato italo-francese di Torino del 29 gennaio 2001, e di ricavi per prestazioni rese ai soci o a terzi.



Section 2 – Comptes annuels rédigés selon le référentiel comptable français /
Sezione 2 – Conti annuali redatti secondo la norma contabile francese

TELT inscrit les subventions sur immobilisations en cours à la rubrique "capitaux propres". Les subventions acquises selon leurs modalités spécifiques d'attribution mais pour lesquelles les travaux et études financés n'ont pas encore été engagés à la clôture ne sont pas reconnues en capitaux propres sur l'exercice.

Les subventions accordées à LTF (devenue TELT) sont présentées en fonction de leur origine, jusqu'à l'assemblée générale du 23 février 2015, comme suit :

- Les subventions accordées par le Ministère français des transports sont qualifiées de subventions d'investissement par la convention de financement signée entre LTF, l'État français et RFF le 15 octobre 2002 ;

- Les subventions accordées par l'AFITF (Agence de Financement des Infrastructures de Transport en France) sont qualifiées de subventions d'investissement par les conventions de financement signées entre l'État, l'AFITF, RFF et LTF le 11 juillet 2005 et le 15 septembre 2006 ;

- Les subventions accordées par le Ministère italien de l'Economie et des Finances (et versées à LTF par l'intermédiaire de son actionnaire RFI) sont qualifiées de subventions d'investissement par les conventions de financement signées entre l'Etat italien (Ministère des infrastructures et des transports et RFI) ("Contratto di Programma") ;

- Les subventions accordées par le CIPE italien (Comité Interministériel pour la Programmation Economique) et versées directement à LTF par le Ministère italien du développement économique) sont qualifiées de subventions d'investissement ;

TELT iscrive le sovvenzioni su immobilizzazioni in corso alla voce "patrimonio netto". Le sovvenzioni acquisite secondo le loro specifiche regole di attribuzione, ma per le quali i lavori e gli studi finanziati non sono ancora stati avviati, non sono riconosciute, alla chiusura del bilancio, nel patrimonio netto dell'esercizio.

Le sovvenzioni concesse a LTF (oggi TELT) si presentano, sino all'assemblea generale del 23 febbraio 2015, secondo la loro origine:

- Le sovvenzioni concesse dal Ministero francese dei trasporti sono qualificate di contributi in conto impianti nella convenzione di finanziamento firmata tra LTF, lo Stato francese e RFF il 15 ottobre 2002 ;

- Le sovvenzioni concesse dall'AFITF (Agenzia di Finanziamento delle Infrastrutture di Trasporto in Francia) sono qualificate di contributi in conto impianti tramite le convenzioni di finanziamento firmate tra lo Stato, l'AFITF, RFF e LTF l'11 luglio 2005 e il 15 settembre 2006;

- Le sovvenzioni accordate dal Ministero italiano dell'Economia e delle Finanze (e versate a LTF attraverso il suo azionista RFI) sono considerate come contributi in conto impianti, attraverso le convenzioni di finanziamento firmate tra lo Stato italiano (Ministero delle infrastrutture e dei trasporti e RFI) ("Contratto di Programma") ;

- Le sovvenzioni concesse da parte del Comitato Interministeriale per la Programmazione Economica (CIPE) italiano (e versate direttamente dal Ministero italiano dello sviluppo economico) sono qualificate come contributi in conto impianti;

- Les subventions accordées par l'Union européenne (et versées à LTF à travers les actionnaires RFF/RFI) pour le financement du projet, sont comptabilisées comme subventions d'investissement, compte tenu de la nature du projet.

Après cette date du 23 février 2015, les subventions sont accordées et versées directement à TELT par l'AFITF, par FS (qui a remplacé RFI) et par l'INEA. A chaque clôture, TELT s'assure que l'ensemble des subventions ainsi comptabilisées en capitaux propres a bien fait l'objet d'une autorisation d'octroi et que les travaux et études financés et immobilisés correspondent aux subventions octroyées et présentées en situation nette.

4. Le traitement des acquisitions foncières

4.1 *Acquisitions Foncières réalisées de l'Etat*

Les actifs transférés gratuitement à TELT par l'Etat français (par la procédure d'expropriation ou d'acquisition dans le cadre d'utilité publique) avant la mise en œuvre de la loi Montagne (28 décembre 2016) sont reconnus dans les comptes de la manière suivante :

- Reconnaissance en « Immobilisations en cours Acquisitions foncières » de la valeur des constructions (hors valeur terrains) acquises par l'Etat et remis à TELT, la contrepartie est un compte de subventions reçues en nature relatifs à des actifs amortissables ;

- Le sovvenzioni accordate da parte dell'Unione Europea (e versate a LTF attraverso gli azionisti RFF/RFI) per il finanziamento del progetto, sono contabilizzate come contributi in conto impianti, tenuto conto della natura del progetto.

Dopo questa data del 23 febbraio 2015, le sovvenzioni sono accordate e versate direttamente a TELT da parte dell'AFITF, FS (che sostituisce RFI) e l'INEA.

Ad ogni chiusura, TELT si assicura che l'insieme delle sovvenzioni così contabilizzate in patrimonio netto sono state oggetto di un'autorizzazione di programma e che i lavori e gli studi finanziati ed immobilizzati corrispondono a sovvenzioni concesse e contabilizzate in patrimonio netto.

4. Il trattamento delle Acquisizioni fondiarie

4.1 *Espropri realizzati dallo Stato*

Gli attivi trasferiti gratuitamente a TELT dallo Stato francese (mediante la procedura di espropriazione o acquisizione nel quadro di pubblica utilità) prima dell'attuazione della legge Montagna (28 dicembre 2016) sono riconosciuti nei conti con la seguente ripartizione:

- Riconoscimento in «Immobilizzazioni in corso - Acquisizioni fondiarie» del valore delle costruzioni (fuori valore terreni) acquisite dallo Stato e consegnate a TELT, la contropartita è un conto dei contributi ricevuti in natura relativi ad attivi ammortizzabili;

- Reconnaissance en « Immobilisations Corporelles » de la valeur vénale estimée des terrains acquis par l'Etat et remis à TELT en application de la loi Montagne (LOI n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne, art.95), la contrepartie est un compte de subventions reçues en nature relatifs à des actifs non amortissables.

4.2 Acquisitions Foncières réalisées par TELT

Les terrains (nus ou bâtis) acquis directement par TELT en vertu des pouvoirs d'expropriation ou d'acquisition pour utilité publique, qui lui ont été conférés par la loi Montagne ont été reclassés, avec une répartition du prix payé entre terrain et construction. Pour des raisons de sécurité ou de destination finale de ces terrains, les constructions portées par les terrains bâtis (reçus de l'Etat ou acquis directement par TELT) font systématiquement l'objet d'une démolition.

Les coûts de démolition comme la valeur vénale des constructions démolies, en tant que dépenses nécessaires à la réalisation de l'ouvrage, font partie intégrante du coût de construction du tunnel (immobilisations en cours).

Le prix du terrain nu, a été isolé sur une ligne distincte du bilan au 31 décembre 2020.

La société n'est pas à ce jour propriétaire d'actifs fonciers côté italien étant entendu que les règles juridiques italiennes relatives à la propriété du tréfonds sont différentes des règles françaises.

- Riconoscimento in « Immobilizzazioni materiali » del valore stimato dei terreni acquisiti dallo Stato e consegnati a TELT in applicazione della legge Montagna (LEGGE n° 2016-1888 del 28 dicembre 2016 e di ammordamento, di sviluppo e di protezione dei territori di montagna, art.95), la controparte è un conto di sovvenzioni ricevute in natura relativo a degli attivi non ammortizzabili.

4.2 Espropri realizzati da TELT

I terreni (non edificati) acquisiti direttamente da TELT in virtù dei poteri di esproprio o di acquisto per pubblica utilità conferitigli dalla legge Montagna sono stati riclassificati, con una ripartizione del prezzo pagato tra terreno e costruzione.

Per motivi di sicurezza o di destinazione finale di tali terreni, gli edifici portati dai terreni edificati (ricevuti dallo Stato o acquisiti direttamente da TELT) sono sistematicamente demoliti.

I costi di demolizione e il valore venale delle costruzioni demolite, in quanto spese necessarie alla realizzazione dell'opera, fanno parte integrante del costo di costruzione del tunnel (immobilizzazioni in corso).

Il prezzo del terreno è stato isolato su una linea distinta di bilancio al 31 dicembre 2020.

La società non è attualmente proprietaria di beni fondiari nella parte italiana, restando inteso che le norme giuridiche italiane relative alla proprietà del tréfonds sono diverse dalle norme francesi».

5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Elles sont constituées de logiciels amortis sur un an ou fonction de leur durée d'utilité.

6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production

Durée d'amortissement :

- Matériel et outillage industriel : 4 ans
- Matériel informatique et de bureautique : 4 ans
- Mobilier de bureau : 5 ans
- Agencement des locaux : 8 ans
- Matériel de transport : 4 ans

7. Immobilisations financières

Les dépôts et les cautions sont évalués à leur valeur nominale.

Le montant comptabilisé correspond principalement aux dépôts versés pour les locaux situés en Italie et en France.

8. Informations relatives aux dirigeants

Les rémunérations du Président et du Directeur Général sont fixées par le Conseil d'Administration. Les autres administrateurs de la Société ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

9. Engagements pris en matière d'indemnité de départ

Les engagements auxquels TELT doit faire face en matière d'indemnités de départ en retraite des salariés en activité en France, selon l'ancienneté et la catégorie professionnelle fixées par les textes, ne font pas l'objet de provisions au bilan arrêté au 31 décembre 2020,

5. Immobilizzazioni immateriali

Le immobilizzazioni immateriali sono valutate al loro costo di acquisto o di produzione.

Sono costituite da software ammortizzati in un anno o in funzione della loro vita utile.

6. Immobilizzazioni materiali

Le immobilizzazioni materiali sono valutate al loro costo di acquisto o al loro costo di produzione.

Durata dell'ammortamento:

- Attrezzature industriali: 4 anni
- Materiale informatico e di ufficio: 4 anni
- Mobili di ufficio: 5 anni
- Adeguamento dei locali: 8 anni
- Mezzi di trasporto: 4 anni

7. Immobilizzazioni finanziarie

I depositi e le cauzioni sono valutati al loro valore nominale.

L'importo contabilizzato corrisponde principalmente ai depositi versati per i locali situati in Italia e in Francia

8. Informazioni relative ai dirigenti

La remunerazione del Presidente e del Direttore Generale è stabilita dal Consiglio di Amministrazione. Gli altri amministratori della Società non percepiscono alcuna remunerazione a fronte della loro funzione.

9. Accantonamenti effettuati per indennità di fine rapporto

Gli impegni ai quali TELT deve fare fronte in materia di indennità di pensionamento dei dipendenti in attività in Francia, secondo l'anzianità e la categoria professionale, non costituiscono accantonamenti nel bilancio chiuso il 31 dicembre 2020,

considérant la faible ancienneté et l'âge moyen des effectifs.

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits, à terme).

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Le montant pour lequel cette méthode est adoptée correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation). Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Le montant de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière relatif aux salariés français et non comptabilisé s'élève à 625 K€ au 31 décembre 2020. Les engagements "TFR" ne sont provisionnés que pour les salariés italiens entre les dettes sociales, selon la législation en vigueur. Les dotations et reprises de provisions sur ces engagements sont comptabilisées en charges de personnel dans le compte de résultat de la Société.

vista l'irrisoria anzianità e l'età media dei dipendenti.

Il metodo adottato nel quadro di questa valutazione è il metodo delle unità di credito previste (o metodo del prorata dei diritti a termine).

Tale principio è definito dal principio contabile IAS 19 rivisto (norma europea). Essa è conforme alla raccomandazione 2003 R- 01 del CNC. L'importo per il quale si utilizza questo metodo corrisponde al concetto di debito attuariale.

Tale metodo consiste in:

- Valutare i flussi futuri probabili basandosi sulle ipotesi di evoluzione delle retribuzioni, sui diritti esigibili al momento del pensionamento e sulle probabilità di presenza nell'impresa;
- Aggiornare questi flussi alla data di valutazione per ottenere il valore attuale probabile dei flussi futuri (PPA).
- Prorattizzare il valore attuale probabile dei flussi futuri al fine di ottenere il debito attuariale (valore attualizzato dell'obbligazione). Il calcolo è effettuato dipendente per dipendente. L'impegno totale dell'impresa corrisponde alla somma degli impegni individuali.

L'importo dell'impegno a titolo delle indennità di fine carriera relative ai dipendenti francesi e non contabilizzate ammonta a 625 K€ al 31 dicembre 2020. Tali impegni "TFR" sono accantonati solo per i dipendenti italiani tra i debiti sociali, come imposto dalla vigente legislazione. Gli incrementi e i rilasci di accantonamenti su questi impegni sono contabilizzati nei costi del personale nel conto economico della Società.

10. Provisions pour risques et charges

La société constitue des provisions pour risques et charges quand une obligation à l'égard d'un tiers devient probable ou certaine et que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

La Société peut notamment faire l'objet de réclamations dans le cadre de travaux ou marchés qu'elle confie à des tiers. A chaque clôture, la Société examine chaque réclamation, dont certaines peuvent porter sur des montants significatifs et enregistre les provisions qui lui semblent suffisantes pour couvrir les risques estimés probables à la clôture. La Société est confiante dans la qualité de ses estimations et des provisions enregistrées, reconnaissant toutefois que l'issue des réclamations pourra s'avérer différente de celle prévue.

11. Conversion des éléments en devises

Aucune créance ou dette importante en monnaies étrangères n'a été constatée à la clôture de l'exercice 2020.

12. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires du collège des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2020 correspond au contrôle légal des comptes annuels et au contrôle des comptes IFRS.

10. Accantonamenti per rischi e oneri

La società costituisce accantonamenti per rischi ed oneri quando un obbligo nei confronti di terzi diventa probabile o certo e quando tale obbligo possa provocare una spesa di risorse senza compenso almeno equivalente.

La Società può in particolare essere oggetto di riserve nell'ambito di lavori o contratti affidati a terzi. Dopo ogni chiusura, la società esamina ognuna di queste riserve di cui una parte può riguardare importi rilevanti e registra le provvigioni che le sembrano necessarie per coprire i rischi che ritiene probabili alla chiusura. La Società è fiduciosa nella qualità dei calcoli e provvigioni che registra, riconoscendo tuttavia che l'esito di queste riserve potrà rivelarsi diverso da quello atteso.

11. Conversione degli elementi in valuta

Non sono stati determinati crediti o debiti rilevanti in valute straniere alla chiusura dell'esercizio 2020.

12. Onorari Revisori Legali dei Conti

L'importo totale degli onorari del collegio dei Revisori Legali dei Conti per l'esercizio 2020 corrisponde al controllo legale dei conti annuali e alla revisione dei conti IFRS.

2.3 COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

III.1 ACTIF IMMOBILISE

L'augmentation du poste est presque entièrement due aux immobilisations en cours, passant d'un montant de 1 491,6 M€ à fin décembre 2019 à 1 661 M€ à fin décembre 2020, avec une variation pour l'année équivalent à 169,4 M€.

A noter que les coûts encourus en 2020 sont entièrement capitalisés comme immobilisations en cours.

La variation des immobilisations en cours, équivalent à 169,4 M€, est composée de :

- Production immobilisée pour un montant de 165,9 M€, relatifs principalement aux Etudes (60 M€) et Travaux (83 M€);
- Acquisitions foncières 3,5M€ ;

La valeur des actifs transférés gratuitement à TELT par l'état français, 38,7 M€ n'a pas changé par rapport à l'année passée et sont présentés dans les comptes de la manière suivante :

- « Immobilisations en cours - Acquisitions foncières transférées par l'état » pour un montant de 31,2 M€ ;
- « Immobilisations Corporelles - terrains » pour un montant de 7,5 M€.

Les terrains acquis par TELT en 2020 ont été reclassés pour une valeur de 0,5 M€ en « Immobilisations corporelles – terrains » portant ainsi le montant des terrains au bilan à un montant de 10,5 M€.

2.3 COMPLEMENTO D'INFORMAZIONI RELATIVE ALLO STATO PATRIMONIALE

III.1 ATTIVO IMMOBILIZZATO

L'aumento della voce è quasi interamente dovuto alle immobilizzazioni in corso, da un importo di 1.491,6 milioni di euro a fine dicembre 2019 a 1.661 milioni di euro a fine dicembre 2020, con una variazione per l'anno equivalente a 169,4 milioni di euro.

Si noti che i costi sostenuti nel 2020 sono interamente capitalizzati come immobilizzazioni in corso.

La variazione delle immobilizzazioni in corso, equivalenti a 169,4 M€, sono composte da :

- Produzione immobilizzata per un importo di 165,9M€ relativi principalmente a Studi (60 M€) e Lavori (83 M€);
- Acquisizioni fondiarie 3,5M€ ;

Gli attivi trasferiti gratuitamente a TELT dallo stato francese, 38,7 M€, non sono cambiati rispetto allo scorso anno e presentano la seguente ripartizione:

- “Immobilizzazioni in corso – Espropri trasferiti dallo stato per un importo pari a 31,2 M€ ;
- “Immobilizzazioni Materiali – Terreni” per un importo di 7,5 M€.

I terreni acquistati da TELT nel 2020 sono stati riclassificati per un valore di 0,5 M€ in immobilizzazioni materiali – terreni portando l'importo dei terreni in bilancio a 10,5 M€.

En 2020 les avances d'acomptes versées sur immobilisations s'élèvent à 54 M€, dont 1,9 correspondant aux avances sur les acquisitions foncières côté Italie et 52,1 M€ d'avance sur commandes de travaux.

Nel 2020, gli anticipi versati su immobilizzazioni ammontano a 54 milioni di euro, di cui 1,9 M€ corrispondono agli anticipi sugli espropri lato Italia e 52,1 M€ agli anticipi su lavori.

ACTIF CIRCULANT

Créances, Disponibilités, Charges constatées d'avance

L'actif circulant s'élève à 96,3 M€ au 31.12.2020 contre 116,8 M€ au 31.12.2019.

Les autres créances (tableau détaillé III.2) s'élèvent globalement à 59,1 millions d'euros et sont composés de :

1) Les subventions à recevoir : le montant des subventions à recevoir est détaillé ci-après :

FINANCEURS	SUBV. A RECEVOIR
UE France	18 362 595
UE Italie	16 478 118
TOTAL	34 840 713

ATTIVO CIRCOLANTE

Crediti, Disponibilità Liquide e Ratei e Risconti attivi

L'attivo circolante, è pari a 96,3 M€ al 31.12.2020 contro i 116,8 M€ al 31.12.2019.

Gli altri crediti (tabella dettagliata III.2) ammontano a 59,1 milioni di euro e sono composti da:

1) Le sovvenzioni da ricevere: l'importo delle sovvenzioni da ricevere è dettagliato nella tabella seguente:

FINANZIATORI	SOVV. DA RICEVERE
UE Francia	18 362 595
UE Italia	16 478 118
TOTALE	34 840 713

L'analyse des subventions d'investissements est scindée entre les 3 financeurs – l'Etat français, l'Etat italien, et l'Europe, lui-même subdivisée entre France et Italie – et correspond à leurs engagements de financement suivant les accords et conventions.

L'analisi delle sovvenzioni agli investimenti è suddivisa tra i tre finanziatori - lo Stato francese, lo Stato italiano e l'Europa, a sua volta suddivisa tra Francia e Italia - e corrisponde ai loro impegni di finanziamento secondo gli accordi e le convenzioni.

Le solde reste un solde sous réserve de la prise en charge définitive de l'Union Européenne après l'audit de la demande de paiement de la part de l'INEA fait au cours du quatrième trimestre de l'année suivante

Il saldo resta un saldo, con riserva dell'assunzione definitiva a carico dell'Unione Europea dopo l'audit della domanda di pagamento da parte dell'INEA fatta nel corso del quarto trimestre dell'anno successivo.

Par conséquent, la répartition entre les financeurs se voit donc modifier l'année suivante par le retraitement des éléments non pris en charge par l'Union Européenne et donc réaffectés aux Etats.

1) Le crédit de TVA :

Concernant le crédit de TVA italien/français, il y a deux effet :

- Le crédit TVA (français / italien) augmente, globalement (20,3 M€ à fin 2020, 10,1 M€ à fin 2019), en détail :
- La TVA française passe de 8,5 M€ à fin 2019 à 17,11 M€ à fin 2020 ;
- La TVA italienne passe de 1,5 M€ à fin 2019 à 3,2 M€ à fin 2020 ;
- La TVA sur Factures Non Parvenues qui passe de 3,5 M€ à fin 2019 versus 3,8 M€ à fin 2020.

Tous les crédits de TVA (Italie et France) ont une échéance d'un an au plus.

Le crédit de TVA italienne de l'année 2019, dont le remboursement a été demandé en février 2020 (inscrit au bilan à fin 2020) a été remboursé courant mai 2020.

Le crédit de TVA française des mois de novembre et décembre 2019 a été remboursé début 2020.

Les disponibilités à fin 2020 s'élèvent à 34,4 millions d'euros, répartis entre les comptes courants italiens et les comptes courants français de TELT, (+ 25,4 M€ par rapport au 2019).

Di conseguenza, la ripartizione tra i finanziatori viene modificata l'anno successivo con il ritrattamento degli elementi non presi a carico dall'Unione Europea e quindi riassegnati agli Stati.

1) Il credito IVA:

In riferimento al credito IVA italiano / Francese, ci sono due effetti:

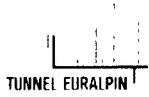
- Il credito IVA (francese / italiano) che aumenta, globalmente (20,3 M€ a fine 2020, 10,1 M€ a fine 2019), in dettaglio:
- L'IVA francese passa da 8,5 M€ a fine 2019 a 17,11 M€ a fine 2020 ;
- L'IVA italiana passa da 1,5 M€ a fine 2019 a 3,2 M€ a fine 2020
- L'IVA sulle fatture da ricevere che passa da 3,5 M€ a fine 2019 contro i 3,8 M€ a fine 2020.

Tutti i- crediti IVA (Italia e Francia) hanno una scadenza entro un anno.

Il credito iva italiano dell'anno 2019, il cui rimborso è stato chiesto nel mese di febbraio 2020 (inscritto a bilancio a fine 2019) è stato rimborsato in maggio 2020.

Il credito iva francese del mese di novembre e dicembre 2019 è stato rimborsato ad inizio 2020.

Le disponibilità a fine 2020 arrivano a 34,4 milioni di euro, ripartiti tra i conti italiani e i conti francesi di TELT (+ 25,4 M€ rispetto al 2019).



Section 2 – Comptes annuels rédigés selon le référentiel comptable français /
Sezione 2 – Conti annuali redatti secondo la norma contabile francese

Les charges constatées d'avances s'élèvent à 2,6 M€ à fin décembre 2020 contre 1,7 M€ en 2019 et elles correspondent aux prime des assurances et aux loyers du siège italien de TELT.

I ratei sono equivalenti a euro 2,6 M€ a fine 2020 contro euro 1,7 M€ nel 2019; che corrispondono ai premi delle assicurazioni e agli affitti della sede italiana.

PASSIF

Capitaux Propres

Il n'y a pas eu de modification sur les postes « capital », « réserves » et « report à nouveau » en 2020 (le résultat 2019 était nul). Le poste inclut :

- 1 000 000 € pour le capital ;
- 4 686 € pour les réserves ;
- 137 500 € pour pertes reportées à nouveau

Enfin, les subventions ont été incluses dans les Capitaux Propres pour un montant total de 1 732,4 M€ qui se décomposent en :

- 457,20 M€ subventions France
- 504,06 M€ subventions Italie
- 346,21 M€ subventions UE France
- 386,17 M€ subventions appelées UE Italie
- 38,74 M€ subventions en nature reçues par les actifs transférés par l'Etat français.

Outre les subventions présentées au bilan en capitaux propres « Subventions d'investissements », TELT a perçu 27 M€ de subventions pour le compte de RFI dans le cadre de la convention du 30 janvier 2012 pour le financement des travaux d'amélioration de la capacité de la ligne historique Turin-Modane, entre Avigliana et Bussoleno.

PASSIVO

Patrimonio Netto

Non si hanno avuto modifiche sulle poste di « capitale », « riserve » e « riporto a nuovo » nel 2020 (il risultato del 2019 è stato nullo). La voce include:

- 1 000 000 € per il capitale;
- 4 686 euro per le riserve;
- 137.500 euro per perdite portate a nuovo.

Infine le sovvenzioni sono state incluse nel capitale proprio per un importo totale di 1.732,4 milioni di euro che è scomposto in:

- 457,20 M€ sovvenzioni Francia
- 504,06 M€ sovvenzioni Italia
- 346,21 M€ sovvenzioni UE Francia
- 386,17 M€ sovvenzioni UE Italia
- 38,74 M€ sovvenzioni in natura ricevute attraverso gli attivi trasferiti dallo Stato francese.

Oltre alle sovvenzioni iscritte nello stato patrimoniale nel patrimonio netto « Contributi agli investimenti », TELT ha percepito 27 milioni di euro di sovvenzioni per conto di RFI nel quadro della convenzione del 30 gennaio 2012 per il finanziamento dei lavori di miglioramento della capacità della linea storica Torino-Modana, tra Avigliana e Bussoleno.

Provisions pour risques et charges

Le solde de ce poste est nul au 31.12.2020 la provision de 6,5 millions d'euros pour le groupement Spie Batignolles (chantier de Saint Martin La Porte) constituée en 2017 suite à une demande de rémunération supplémentaire a été reprise suite au règlement de ces coûts supplémentaires.

Dettes

Les dettes (tableau détaillé III.4) s'élèvent à 92,7 millions d'euros et sont composées de :

- 53,06 M€ de dettes fournisseurs
- 4,43 M€ de dettes sociaux et fiscaux (dont 1,06 M€ de TFR pour le salaires italienne) :
- 35,24 M€ relatifs aux subventions versés par anticipation, dont :
- 21,9 M€ - versées par anticipation par la France pour le compte de UE ;
- 10,15 M€ versées par anticipation par l'Etat Français ;
- 3,10 M€ - versées par anticipation par l'Etat Italien.

La diminution du total des dettes (-20,6 M€ soit - 18%) est principalement liée à 2 effets contraires :

- La hausse des dettes fournisseurs (11,6 M€ soit 28%), liée notamment à la hausse des achats sur l'année avec le lancement de nouveaux projets sur l'année.

Fondi per rischi ed oneri

La voce risulta essere pari a 0 al 31.12.2020, in quanto l'accantonamento fatto nel 2017 per 6,5 milioni di euro riguardanti il raggruppamento Spie Batignolles (cantiere di Saint Martin La Porte) relativo ad una richiesta di remunerazione supplementare è stato ripreso in seguito al regolamento di questi costi supplementari.

Debiti

I debiti (tabella di dettaglio III.4) sono pari a 92,7 M€ e sono composti come segue:

- 53,06 M€ di debiti verso fornitori
- 4,43 M€ di debiti sociali e previdenziali (di cui 1,06 M€ di TFR per i dipendenti italiani):
- 35,24 M€ relativi a sovvenzioni versate per anticipazioni, di cui:
- 21,9 M€ - versati in anticipo dalla Francia per conto dell'UE;
- 10,15 M€ versati in anticipo dallo Stato Francese
- 3,10 M€ - versati in anticipo dallo Stato Italiano.

La diminuzione totale dei debiti (- 20,6 M€ e -18%) principalmente legato a 2 effetti contrari:

- L'aumento dei debiti verso fornitori (11,6 M€ e 28 %) collegato all'aumento degli acquisti per il lancio di nuovi progetti sull'anno;



Section 2 – Comptes annuels rédigés selon le référentiel comptable français /
Sezione 2 – Conti annuali redatti secondo la norma contabile francese

- La diminution des autres dettes (-34,17 M€) concerne principalement la baisse des subventions reçues par anticipation :

- 43,0 M€ versés par anticipation par la France pour l'EU au 31.12.2020,
- 26,4 M€ versés par anticipation par l'Etat Italien au 31.12.2020.

- La diminuzione degli altri debiti (-34,17 M€) riguardanti la diminuzione de gli anticipi ricevuti sulle sovvenzioni:

- 43,0 M€ versati in anticipo dalla Francia per l'UE al 31.12.2020;
- 26,4 M€ versati in anticipo da parte dello Stato Italiano al 31.12.2020.

III.1 Actif Immobilisé - Valeurs brutes

III.1 Attivo Immobilizzato - Valori Lordi

Détail des postes / Dettaglio delle poste Montants en euros / Importi in euro	Valeurs brutes Valori Lordi 31/12/19	Augmentations Aumenti	Diminutions Diminuzioni	Valeurs brutes Valori Lordi 31/12/20
Immobilisations incorporelles / Immobilizzazioni immateriali				
Logiciel / Software	-	-	-	-
Autres / Altri				
- France / Francia	5.167.585	2.270.659		7.438.243
- Italie / Italia	267.944	122.132		390.075
	5.435.529	2.392.790		7.828.319
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES TOTALE IMMOBILIZZAZIONI IMMATERIALI	5.435.529	2.392.790		7.828.319
Immobilisations corporelles / Immobilizzazioni materiali				
Installations agencements / Impianti e adeguamento locali :				
- France / Francia	218.828			218.828
- Italie / Italia	889.624			889.624
	1.108.452			1.108.452
Matériel de bureau et informatique / Macchine d'ufficio ed informatica :				
- France / Francia	1.136.343	137.549		1.273.892
- Italie / Italia	1.043.902	53.925		1.097.827
	2.180.245	191.474		2.371.718
Mobilier / Mobili e arredi :				
- France / Francia	289.123			289.123
- Italie / Italia	455.640			455.640
	744.762			744.762
Terrains : / Terreni :				
- France / Francia	10.027.670	416.288		10.443.958
- Italie / Italia				
	10.027.670	416.288		10.443.958
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES TOTALE IMMOBILIZZAZIONI MATERIALI	14.061.129	607.761		14.668.890
Immobilisations financières / Immobilizzazioni finanziarie				
- France / Francia	314.070	64.152		378.222
- Italie / Italia				
	314.070	64.152		378.222
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES TOTALE IMMOBILIZZAZIONI FINANZIARIE	314.070	64.152		378.222
Immobilisations en cours de construction Immobilizzazioni in corso di costruzione				
Dont études et reconnaissances / Studi e riconoscimenti	1.130.622.720	59.819.491		1.190.442.212
Dont travaux / Trasporto	121.750.960	83.307.190		205.058.150
Dont acquisitions foncières / Acquisizioni espropri	17.801.005	3.506.088		21.307.094
Dont Acquisitions foncières par l'Etat	31.251.342			31.251.342
Dont coûts de structure / Costi di struttura	187.496.755	22.828.534		210.325.289
Immobilisations financières / Immobilizzazioni finanziarie	2.681.676		5.590	2.676.086
TOTAL IMMOBILISATIONS EN COURS TOTALE IMMOBILIZZAZIONI IN CORSO	1.491.604.459	169.461.304	5.590	1.661.060.172
TOTAL ACTIF IMMOBILISE VALEURS BRUTES TOTALE ATTIVO IMMOBILIZZATO IMPORTI LORDI	1.511.415.186	172.526.008	5.590	1.683.935.603

III.2 Actif Immobilisé - Amortissements
III.2 Attivo Immobilizzato - Ammortamenti

Détail des postes / Dettaglio delle poste Montants en euros / Importi in euro	Amortissements cumulés Ammortamenti Cumulati 31/12/19	Dotations Incrementi	Diminutions Decrementi	Amortissements cumulés Ammortamenti Cumulati 31/12/20
Immobilisations incorporelles / Immobilizzazioni immateriali				
Logiciel / Software				
Autres / Altri				
- France / Francia	3 241 057	1 233 904		4 474 961
- Italie / Italia	263 398	13 714		277 112
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES TOTALE IMMOBILIZZAZIONI IMMATERIALI	3.504.455	1.247.619	-	4.752.074
Immobilisations corporelles / Immobilizzazioni materiali				
Installations agencements / Impianti e adeguamento locali				
- France / Francia	195 675	12 037		207 712
- Italie / Italia	737 470	50 324		787 794
	933.145	62.361	-	995.505
Matériel de bureau et informatique / Macchine d'ufficio ed informatica				
- France / Francia	810 885	266 634		1 077 518
- Italie / Italia	942 327	69 298		1 011 624
	1.753.211	335.932	-	2.089.143
Mobilier / Mobili e arredi				
- France / Francia	217 818	48 917		266 735
- Italie / Italia	369 551	53 022		422 574
	587.369	101.939	-	689.308
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES TOTALE IMMOBILIZZAZIONI MATERIALI	3.273.725	500.231	-	3.773.956
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES TOTALE IMMOBILIZZAZIONI FINANZIARIE	-	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE AMORTISSEMENTS TOTALE ATTIVO IMMOBILIZZATO E AMMORTAMENTI	6.778.180	1.747.850	-	8.526.030

III.3 Etat des échéances des créances

III.3 Situazione delle scadenze dei crediti

Année / Anno 2020

CREANCES / CREDITI montants en euros / importi in euro	Montant Brut Importo Lordo	Échéances à un an au plus scadenze entro 12 mesi	Échéances à plus d'un an scadenze oltre 12 mesi
Créances de l'actif immobilisé / Crediti dell'attivo immobilizzato			
Créances de l'actif circulant / Crediti dell'attivo circolante			
Etat et autres collectivités publiques / Stato e altri enti pubblici (1)	24 268 276	24 268 276	
Autres / Altri (2)	34 840 713	34 840 713	
TOTAL / TOTALE	59 108 989	59 108 989	-

(1) Dont : TVA à un an au plus / IVA entro 1 anno	20 323 144
TVA France / IVA Francia	17 118 936
IVA Italie / IVA Italia	3 204 208
(1) Dont : TVA sur FNP / IVA su fatture da ricevere	3 883 327

(2) Dont : Subventions d'investissement en attente / Sovvenzioni d'investimento in attesa	34 840 713
Subv à recevoir France / Sovvenzioni da ricevere Francia	-
Subv à recevoir Italie / Sovvenzioni da ricevere Italia	-
Subv à recevoir UE France / Sovvenzioni da ricevere UE Francia	18 362 595
Subv à recevoir UE Italie / Sovvenzioni da ricevere UE Italia	16 478 118

Année / Anno 2019

CREANCES / CREDITI montants en euros / importi in euro	Montant Brut Importo Lordo	Échéances à un an au plus scadenze entro 12 mesi	Échéances à plus d'un an scadenze oltre 12 mesi
Créances de l'actif immobilisé / Crediti dell'attivo immobilizzato			
Créances de l'actif circulant / Crediti dell'attivo circolante			
Etat et autres collectivités publiques / Stato e altri enti pubblici (1)	13 608 041	13 608 041	
Autres / Altri (2)	92 400 686	92 400 686	
TOTAL / TOTALE	106 008 728	106 008 728	-

(1) Dont : TVA à un an au plus / IVA entro 1 anno	10 057 777
TVA France / IVA Francia	8 527 409
IVA Italie / IVA Italia	1 530 368
(1) Dont : TVA sur FNP / IVA su fatture da ricevere	3 534 122

(2) Dont : Subventions d'investissement en attente	91 183 930
Subv à recevoir France / Sovvenzioni da ricevere Francia	33 717 278
Subv à recevoir UE France / Sovvenzioni da ricevere UE Francia	28 315 795
Subv à recevoir UE Italie / Sovvenzioni da ricevere UE Italia	29 150 856



Section 2 – Comptes annuels rédigés selon le référentiel comptable français /
Sezione 2 – Conti annuali redatti secondo la norma contabile francese

III.4 Etat des échéances des dettes

III.4 Situazione delle scadenze dei debiti

Année / Anno 2020

Dettes / Debiti 2020

31/12/2020

DETTES / DEBITI montants en euros / importi in euro	Montant Brut Importo Lordo	Échéances à un an au plus scadenze entro 12 mesi	Échéances à plus d'un an scadenze oltre 12 mesi
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Debiti verso fornitori e conti collegati	53 062 053	53 062 053	
Dettes fiscales et sociales / Debiti fiscali e sociali (1)	4 430 214	4 430 214	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Debiti relativi alle immobilizzazioni e conti collegati	-	-	
Autres dettes / Altri debiti	35 241 845	35 241 845	
TOTAL / TOTALE	92 734 112	92 734 112	-

(1) Dont : Dettes fiscales / Debiti fiscali	4 430 214
---	-----------

(2) Dont : Autres dettes / Altri debiti	35 241 845
Anticipations UE France / Anticipi UE Francia	32 132 215
Avances Sur Subventions Italie / Anticipi su sovvenzioni UE Italia	3 109 630

Année / Anno 2019

DETTES / DEBITI montants en euros / importi in euro	Montant Brut Importo Lordo	Échéances à un an au plus scadenze entro 12 mesi	Échéances à plus d'un an scadenze oltre 12 mesi
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Debiti verso fornitori e conti collegati	41 422 958	41 422 958	
Dettes fiscales et sociales / Debiti fiscali e sociali (1)	2 518 459	2 518 459	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Debiti relativi alle immobilizzazioni e conti collegati	-	-	
Autres dettes / Altri debiti	69 407 737	69 407 737	
TOTAL / TOTALE	113 349 154	113 349 154	-

(1) Dont : Dettes fiscales / Debiti fiscali	2 518 459
---	-----------

(2) Dont : Autres dettes / Altri debiti	69 407 737
Anticipations UE France / Anticipi UE Francia	43 042 884
Avances Sur Subventions Italie / Anticipi su sovvenzioni UE Italia	26 364 853

Décomposition du solde des dettes envers les fournisseurs au 31 décembre 2020

Les dettes envers les fournisseurs de TELT, classées par échéances de paiement, peuvent être détaillées, comme ci-après, à la fin de l'exercice 2020 (conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 alinéa 1 et D 441-4 du Code de commerce).

Dettaglio del saldo dei debiti verso i fornitori al 31 dicembre 2020

Alla chiusura dell'esercizio 2020, i debiti verso i fornitori di TELT presentati a seconda della scadenza di pagamento, possono dettagliarsi come segue (in conformità alle disposizioni dell'articolo L 441-6-1 comma 1 e D 441-4 del Codice del Commercio:

	0	1 A 30	31 A 60	61 A 90	91	TOTAL (1 JOUR ET PLUS)
	JOURS/GIORNI	JOURS / GIORNI	JOURS / GIORNI	JOURS / GIORNI	JOURS / GIORNI	
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre des factures concernées /Numero di fatture						
Montant total des factures concernées (TTC) / Importo totale	23.590.188	865.118	326.889	41.182	146.154	24.969.531
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice / Percentuale dell'importo sugli acquisiti	15°	1°	0°	0°	0°	16°
Pourcentage du CA de l'exercice / Percentuale deL GA dell'esercizio						
(B) Factures exclu du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues / Numero. Fatture escluse	Néant / Nullo					
Nombre total des factures exclues	Néant / Nullo					
(C) Délais de paiement de référence utilisées (contractuel ou délai légal article L441-6 OU L443-1)						
(C) Termini di pagamento di riferimento utilizzati (Termini contrattuali o legali L441-6 OU L443-1)						
Délais de paiement /Termini di pagamento	Délais contractuel	Termini contrattuali				
	Délais légaux / Termini legali	45 jours de mois				

2.4 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

1. Production immobilisée

TELT a pour objet la réalisation des études et travaux préliminaires du tunnel pour la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin.

En conséquence, à la fin de chaque exercice et, sauf exception, TELT inscrit en immobilisations en cours la totalité des charges d'exploitation, des charges financières nettes ainsi que des charges exceptionnelles nettes. En application de ces dispositions, en 2020, TELT a inscrit 169 877 592 € en production immobilisée. Le résultat de l'exercice est donc nul.

2. Autres Produits d'exploitation

Ils comprennent pour 6,5 M€ la reprise de la provision constituée en 2017 concernant le groupement Spie Batignolles (chantier de Saint-Martin-la-Porte), pour en raison du la réception de la facture correspondante qui en justifie la reprise.

3. Crédit-bail

La Société n'avait aucun contrat de crédit-bail en 2020.

4. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont en baisse (-2% par rapport à l'année dernière), notamment en ce qui concerne la partie études et travaux (59,8 M€ par rapport à 99,5 M€).

2.4 COMPLEMENTO D'INFORMAZIONI RELATIVE AL CONTO ECONOMICO

1. Produzione immobilizzata

TELT ha per oggetto la realizzazione degli studi e dei lavori preliminari del tunnel per il nuovo collegamento ferroviario Torino-Lione.

Di conseguenza, alla fine di ogni esercizio e salvo eccezioni, TELT registra in immobilizzazioni in corso la totalità dei costi di esercizio, degli oneri finanziari netti e dei costi straordinari netti. In applicazione di queste disposizioni, nel 2020, TELT ha iscritto € 169.877.592 in produzione immobilizzata.

Il risultato dell'esercizio è quindi nullo.

2. Altri Ricavi di gestione

Essi comprendono per 6,5 M€ la ripresa dell'accantonamento costituito nel 2017 per il raggruppamento Spie Batignolles (cantiere di Saint-Martin-la-Porte), per via del ricevimento della fattura corrispondente che ne giustifica la ripresa.

3. Beni in leasing

La Società non disponeva di alcun contratto di leasing nel 2020.

4. Costi per acquisti e servizi esterni

Gli altri acquisti e oneri esterni sono in diminuzione (-2% rispetto all'anno scorso), in particolare per la parte studi (59,8 milioni di euro rispetto a 99,5 milioni di euro).

Pour plus de détails, se reporter aux tableaux (tableaux IV.1 et IV.2 Autres achats et charges externes).

5. Impôts, taxes et versements assimilés

Les impôts de l'exercice sont de 350 492 €, en diminution du 44 % par rapport à 2019. Les impôts et taxes dus en France et en Italie sont classés en "impôts et taxes et versements assimilés", dans le compte de résultat (charges d'exploitation) et sont immobilisés. Au niveau français, compte tenu de son résultat à zéro durant la phase de construction du tunnel, la société n'est pas imposée sur le résultat et il n'existe pas non plus de différences fiscales temporaires ou temporelles entre les bases comptables et les bases fiscales. Au niveau italien, la société est tenue de payer un impôt nommé IRAP compte tenu des modalités de calcul (le coût du personnel n'est pas déductible de la base imposable) et l'IRES.

6. Risques de change

La Société réalise la quasi-totalité de ses opérations en euros et est peu exposée au risque de change.

7. Eléments exceptionnels

Il n'y a pas de produits ou de charges exceptionnel en 2020.

8. Personnel et masse salariale

Au 31 décembre 2020, les charges de personnel pour l'exercice s'élèvent à 13 439 244 € et 1 773.889 € pour le personnel mis à disposition par SNCF et FS. Concernant le coût du personnel salarié, une augmentation est confirmée entre 2019 et 2020 (+11%), confirmant la tendance de l'année précédente.

Per maggiori dettagli si rimanda alle seguenti tabelle (tabelle IV.1 e IV.2 Altri acquisti e oneri esterni)

5. Imposte tasse e versamenti assimilati

Le imposte dell'esercizio sono di 350.492 €, con una diminuzione del 44% rispetto al 2019. Le imposte dovute in Francia e in Italia sono classificate nel conto economico come "imposte e tasse e versamenti assimilati" (oneri di gestione) e sono immobilizzate. A livello francese, tenuto conto del suo risultato pari a zero durante la fase di costruzione del tunnel, la società non è tassata sul risultato e non esistono differenze fiscali temporanee o temporali tra le basi contabili e le basi fiscali. A livello italiano, la società è tenuta a pagare un'imposta denominata IRAP tenuto conto delle modalità di calcolo (il costo del personale non è deducibile dalla base imponibile) e dell'IRES.

6. Rischi dovuti al cambio

La Società realizza la quasi totalità delle sue attività in euro e non è sostanzialmente esposta ai rischi dovuti al cambio.

7. Elementi straordinari

Non ci sono ricavi o costi straordinari nel 2020.

8. Personale e monte salari

Al 31 dicembre 2020, le spese di personale per l'esercizio ammontano a 13.439.244 € e 1.773.889 € per il personale messo a disposizione da SNCF e FS. Per quanto riguarda il costo del personale dipendente, si conferma un aumento tra il 2019 e il 2020 (+11%), confermando la tendenza dell'anno precedente.



Section 2 – Comptes annuels rédigés selon le référentiel comptable français /
Sezione 2 – Conti annuali redatti secondo la norma contabile francese

Cette hausse est la conséquence de l'augmentation des effectifs temps plein moyens observée en 2020, de 158,7 ETP au 31 décembre 2019 à 165,9 ETP au 31 décembre 2020.

Au niveau de l'effectif à la clôture, la société passe de 165 personnes au 31 décembre 2019 à 184 personnes au 31 décembre 2020.

Se reporter au tableau ci-après (IV.3 Personnel et masse salariale), pour des détails supplémentaires.

Tale crescita è la conseguenza dell'aumento del personale medio osservato nel 2020, da 158,7 ETP al 31 dicembre 2019 a 165,9 ETP al 31 dicembre 2020.

A livello di effettivi alla chiusura, la società passa da 165 persone al 31 dicembre 2019 a 184 persone al 31 dicembre 2020.

Per maggiori dettagli si rimanda alla tabella seguente (IV.3 Personale e massa salariale).

IV.1 Autres achats et charges externes

IV.1 Costi per acquisti e servizi esterni

Autres achats et charges externes / Costi per acquisti e servizi esterni	31/12/2020	31/12/2019	%
Etudes Reconnaissances / Studi	- 59 819 491,31	- 99 546 202,45	-40%
Travaux / Lavori	- 83 307 189,82	- 47 805 185,00	74%
Acquisitions foncières / Espropri	- 3 922 376,31	- 2 743 715,00	43%
Personnel détaché / Personale distaccato	- 1 773 889,44	- 1 960 760,00	-10%
Autres fournitures diverses / Altri servizi	- 11 693 743,33	- 11 175 915,00	5%
TOTAL	- 160 516 690,21	- 163 231 777,45	-2%

IV.2 Autres achats et charges externes : détail autres fournitures diverses

IV.2 Costi per acquisti e servizi esterni: dettaglio Altri servizi

Autres fournitures diverses / Altri servizi	31/12/20	31/12/19	Var %
honoraires diverses / onorari diversi	-1.935.399	-2.041.041	-5,2%
locations mobilières et immobilières / affitto mobili e immobili	-1 325.111	-1.205.294	9,9%
publicités, publications, relations publiques / Pubblicità, pubblicazioni, relazioni pubbliche	-1.758.644	-3.160.961	-44,4%
entretien et nettoyage / manutenzione e pulizia	-1.738.506	-766.989	126,7%
déplacements, missions, événements / viaggi, missioni, eventi	-228.467	-635.081	-64,0%
assurance / assicurazioni	-2.214.796	-1.289.012	71,8%
eau carburant électricité / acqua carburante elettricità	-1.149.448	-1.343.314	-14,4%
Frais postaux, téléphone, réseau / spese postali, telefono, rete	-242.190	-214.239	13,0%
Formation / Formazioni	-118.115	-164.038	-28,0%
petit équipement et fournitures de bureau / piccole attrezzature e forniture ufficio	-130.657	-84.162	55,2%
services bancaires / servizi bancari	-43 434	-61.758	-29,7%
études, recherches / studi e ricerche	-509.568	-60.340	744,5%
autres frais / altre spese	-299.407	-149.685	100,0%
TOTAL / TOTALE	-11.693.743	-11.175.914	4,6%

IV.3 Personnel et masse salariale

IV.3 Personale e monte salari

Couts du Personnel / Costi del Personale	31/12/20	31/12/19	Var %
Personnel détaché / Personale distaccato			
<i>France / Francia</i>	417.419	583.923	-28,5%
<i>Italie / italia</i>	1.356.471	1.376.837	-1,5%
Sous-total / Subtotale	1.773.889	1.960.760	-9,5%
Personnel salarié / Personale dipendente			
<i>Salaires et traitements / Salari e stipendi</i>	9.894.217	8.652.850	14,3%
<i>Charges sociales / Oneri sociali</i>	3.545.027	3.427.202	3,4%
Sous-total / Subtotale	13.439.244	12.080.052	11,3%
TOTAL / TOTALE	15.213.133	14.040.812	8,3%

COMPTE DE RÉSULTAT / CONTO ECONOMICO		
Milliers d'euros € 000	31.12.2020	31.12.2019
personnel détaché de l'actionnaire italien FS / Personale distaccato dal socio italiano FS	1.321	1.395
Contrats de location pour les bâtiments FS situés à Rome / Locazione per edifici FS situati a Roma	90	60
Total / Totale	1411	1.455

BILAN / STATO PATRIMONIALE		
Milliers d'euros € 000	31.12.2020	31.12.2019
Passif courant / Passività correnti		
personnel détaché de l'actionnaire italien FS / Personale distaccato dal socio italiano FS	113	152
Contrats de location pour les bâtiments FS situés à Rome / Locazione per edifici FS situati a Roma	0	-1
Total / Totale	113	151

IV.4 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées, résumées dans le tableau suivant, correspondent principalement au personnel détaché de l'état italien FS et aux contrats de location des bureaux de Rome.

Toutes les transactions avec des parties liées ont été conclues dans des conditions normales de marché.

IV.4 Transazioni con parti correlate

Le transazioni con le parti correlate, riepilogate nella seguente tabella, includono principalmente personale distaccato dal socio italiano FS e canoni di locazione per sede di TELT a Roma.

Tutte le transazioni con parti correlate sono state concluse alle normali condizioni di mercato.

2.5 AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

Engagements pris

A la clôture de l'exercice 2020, TELT a engagé des marchés d'études, de travaux, ou liés au fonctionnement de la Société pour un montant total d'environ 3 484,9 M€, dont 1 720,66 M€ ont été immobilisés.

Autorisations d'engagements

A la clôture de l'exercice 2020, TELT a obtenu des autorisations d'engagements de la part de l'Etat français pour un montant global de 3 253,3 M€, dont 864,8 M€ financés par l'Etat français, en cohérence avec le programme 2001-2020 des études et travaux approuvé par le Conseil d'Administration de TELT du 12 décembre 2019, pour la nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin, et répartis comme suit :

2.5 ALTRE INFORMAZIONI RILEVANTI

Impegni presi

Alla data di chiusura dell'esercizio 2020, TELT ha impegnato contratti per studi e lavori, o legati al funzionamento stesso della Società, per un importo complessivo pari a circa 3.484,9 M€, di cui 1.720,66 M€ sono già stati immobilizzati.

Autorizzazioni di impegno

Alla data di chiusura dell'esercizio 2020, TELT ha ottenuto autorizzazioni per impegni di spesa da parte dello Stato francese per un importo globale pari a 3 253,3 M€, di cui 864,8 M€ finanziate dallo Stato francese, in coerenza con il programma 2001-2020 degli studi e lavori approvato dal Consiglio di Amministrazione di TELT del 12 dicembre 2019 per la nuova linea ferroviaria Torino-Lione, ripartite come segue:



Section 2 – Comptes annuels rédigés selon le référentiel comptable français /
Sezione 2 – Conti annuali redatti secondo la norma contabile francese

- 1 600,6 M€ au titre de la convention n°1 du 11 juillet 2005 relative à la réalisation et au financement des études et travaux préliminaires, et de ses quatorze avenants, dont 410,4 M€ financés par l'État français ;
- 185,0 M€ au titre de la convention n°2 du 15 septembre 2006 relative à la réalisation et au financement des études et travaux préliminaires, dont 55,5 M€ financés par l'Etat français ;
- 1 441,2 M€ au titre de la convention du 4 mai 2018 relative à la réalisation et au financement des travaux définitifs de la construction des ouvrages de la partie commune franco-italienne de la nouvelle liaison ferroviaire transalpine Lyon-Turin et de ses deux Avenants, dont 371,9 M€ financés par l'État français ;
- 26,5 M€ financés par l'État français, au titre de la convention du 28 mars 2017 et de ses trois avenants relatifs aux acquisitions foncières sur le territoire français.
A la clôture de l'exercice 2020, TELT a obtenu des autorisations d'engagements de la part de l'Etat italien pour un montant global de 6 458,1 M€, dont 2 966,8 M€ financés par l'Etat italien, en cohérence avec la délibération CIPE 67/2017 en application de la Loi sur les Lots Constructifs, répartis comme suit :
- 1 397,4 M€ au titre de la phase études et reconnaissances, dont 390,2 M€ financés par l'État italien dans le cadre du chapitre 7122 du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et 11,8 M€ dans le cadre du chapitre 7163 du Ministère des Infrastructures et des Transports (MIMS) ;
- 1 600,6 M€ a titolo della convenzione n°1 del 11 luglio 2005 relativa alla realizzazione e al finanziamento degli studi e lavori preliminari et dei suoi quattordici atti aggiuntivi, di cui 410,4 M€ finanziati dallo Stato Francese;
- 185,0 M€ a titolo della convenzione n°2 del 15 settembre 2006 relativa alla realizzazione e al finanziamento degli studi e lavori preliminari, di cui 55,5 M€ finanziati allo stato francese;
- 1 441,2 M€ a titolo della convenzione del 4 maggio 2018 relativa alla realizzazione e al finanziamento dei lavori definitivi per la costruzione delle opere della sezione comune italo-francese della nuova linea ferroviaria Torino-Lione e dei suoi due atti aggiuntivi, di cui 371,9 M€ finanziati dallo Stato francese;
- 26,5 M€ finanziati dallo Stato francese, a titolo della convenzione del 28 marzo 2017 et dei suoi tre atti aggiuntivi relativi alle acquisizioni fondiarie sul territorio francese. Alla chiusura dell'esercizio 2020, TELT ha ottenuto autorizzazioni per impegni di spesa da parte dello Stato italiano per un importo globale pari a 6 458,1 M€, di cui 2 966,8 M€ finanziati dallo Stato italiano, coerentemente con la delibera CIPE 67/2017 in applicazione della legge sui Lotti Costruttivi, ripartite come segue:
- 1 397,4 M€ a titolo della fase studi ed indagini, di cui 390,2 M€ finanziati dallo Stato italiano nell'ambito del capitolo di spesa 7122 del Ministero dell'Economia e delle Finanze (MEF) e 11,8 M€ nell'ambito del capitolo di spesa 7163 del Ministero delle Infrastrutture e dei Trasporti (MIMS);

- 5 060,7 M€ au titre du financement de la phase travaux définitifs uniquement en ce qui concerne les lots constructifs 1 et 2, dont 2 564,8 M€ financés par l'État italien dans le cadre du chapitre 7532 du Ministère des Infrastructures et des Transports (MIMS).
- 5 060,7 M€ a titolo del finanziamento della fase lavori definitivi unicamente per quel che riguarda i lotti costruttivi 1 et 2, di cui 2 564,8 M€ finanziati dallo Stato italiano nell'ambito del capitolo di spesa 7532 del Ministero delle Infrastrutture e dei Trasporti (MIMS).

A noter que le montant global des autorisations d'engagement approuvées par la France et par l'Italie ne peut pas être égal du fait des différentes modalités de financement des ouvrages publiques entre les deux pays.

Va sottolineato il fatto che l'importo complessivo delle autorizzazioni d'impegno approvate da Francia e Italia non può essere il medesimo a causa delle diverse modalità di finanziamento delle opere pubbliche tra i due paesi.



Passifs éventuels

A la clôture de l'exercice 2020, la Société ne connaît pas de passifs potentiels pour lesquels il est nécessaire de constituer une provision.

Les engagements relatifs aux indemnités retraite pour les salariés français non provisionnés conformément aux principes comptables français s'élèvent à 625 k€ au 31 décembre 2020.

GROUPEMENT SPIE BATIGNOLE

A la clôture de l'exercice 2020, les projets de décompte partiel reçus du maître d'œuvre et du groupement ont mis en évidence un écart de 24 M€. À ce jour, aucune plainte, ni recours, n'a été formulée par le groupement au titre de rémunérations complémentaires. Sur la base d'une première analyse menée par la Direction Construction et la Direction Administration et Finances, TELT ne dispose pas d'éléments additionnels de réflexion permettant d'identifier un risque avéré. Aucune provision pour risque n'a donc été comptabilisée à la clôture de l'exercice comptable 2020.

Eventuali passività

Alla chiusura dell'esercizio 2020, la Società non conosce passività potenziali per le quali è necessario costituire un accantonamento.

Al 31 dicembre 2020 gli impegni relativi alle indennità pensionistiche per i dipendenti francesi non accantonati conformemente ai principi contabili francesi ammontano a 625 K€.

RAGGRUPPAMENTO SPIE BATIGNOLE

Alla chiusura dell'esercizio 2020, i progetti di conteggio parziale ricevuti dall'appaltatore e dal consorzio hanno evidenziato un divario di 24 milioni di euro. A tutt'oggi, il gruppo non ha presentato alcun reclamo né ricorso a titolo di retribuzioni complementari. Sulla base di una prima analisi condotta dalla Direzione Costruzioni e dalla Direzione Amministrazione e Finanze, la TELT non dispone di ulteriori elementi di riflessione che consentano di individuare un rischio comprovato. Pertanto, alla chiusura dell'esercizio contabile 2020 non sono stati contabilizzati accantonamenti per rischi.

SITAF

Un litige oppose TELT à la Sitaf concernant les troubles causés par les NO TAV sur le site de construction de la galerie de reconnaissance de la Maddalena. La Sitaf, concessionnaire de l'autoroute qui surplombe le site, considère qu'elle a subi un préjudice financier à hauteur de 17 M€ (pertes d'exploitation dues à la fermeture de l'autoroute et différents surcoûts) qu'elle souhaite imputer à TELT. Ce litige a fait l'objet d'un arbitrage, dont le conseil a rendu ses conclusions le 24 avril 2015, favorables à TELT.

Sitaf a fait appel. Dans ce cas aussi les conclusions de la sentence de la cour d'appel n° 2069-2017 ont été favorables à TELT. Enfin, un recours a été déposé auprès de la Cour de Cassation sur le jugement de la Cour d'Appel de Turin.

En attendant de connaître la décision finale de la Cour de Cassation, de la même manière que l'année précédente pour la décision de la Cour d'Appel, la direction de TELT n'a pas modifié la position comptable retenue lors de la clôture précédente ; à savoir aucune provision n'a été constatée dans les comptes car compte-tenu de l'avis de ses avocats la société estime que la décision finale de la Cour de cassation devrait raisonnablement confirmer les conclusions des précédents arbitrages.

SITAF

Una controversia tra TELT e Sitaf riguarda i problemi causati da NO TAV nel cantiere della galleria della ricognizione della Maddalena. Sitaf, il concessionario dell'autostrada che sovrasta il sito, ritiene di aver subito perdite finanziarie fino a € 17 milioni (perdite operative dovute alla chiusura dell'autostrada e vari costi aggiuntivi) che desidera addebitare a TELT. Questa causa è stata oggetto di un arbitrato, il cui consiglio ha reso le sue conclusioni il 24 aprile 2015 favorevoli a TELT.

Sitaf fece appello. Anche in questo caso le conclusioni della sentenza della corte d'appello n. 2069-2017 erano favorevoli a TELT. Infine, è stato presentato un ricorso dinanzi alla Corte di cassazione avverso la sentenza della Corte d'appello di Torino.

In attesa di ricevere la decisione finale della Corte di cassazione, allo stesso modo dell'anno precedente per la decisione della Corte di appello, la direzione di TELT non ha modificato la posizione contabile adottata durante la chiusura precedente, vale a dire nessun accantonamento nei conti, tenuto conto del parere dei suoi avvocati la società ritiene che la decisione finale della Corte di cassazione dovrebbe ragionevolmente confermare le conclusioni dei precedenti arbitrati.

CMC

Les échanges avec la société CMC sont en cours, suite à l'émission de réserves d'ordre technique et géologique essentiellement sur la réception des travaux livrés à l'issue de l'avenant 1 au contrat Cette réserve a été formalisée lors de la signature de l'avenant 2 au contrat C5011 le 7 décembre 2016. Une réclamation a été transmise en décembre 2017 par CMC qui demande 36M€ et les intérêts au titre de ces réserves. Plusieurs audiences ont eu lieu depuis la première le 3 décembre 2018. La dernière audience tenue le 8 septembre 2020 a demandé la nomination d'experts.

A ce jour, TELT maintient sa position de ne rien provisionner.

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires du collège des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2020 s'élèvent à 163 250 €. Les montants relatifs à l'activité de certification des comptes s'élèvent à € 137 750 dont 69 000 € pour le cabinet Deloitte et 68 750 € pour le cabinet PwC. En ce qui concerne la certification des comptes IFRS, les honoraires s'élèvent à € 25 500, dont € 11 500 pour le cabinet Deloitte et € 14 000 pour le cabinet PwC. Les frais généraux et de déplacement sont exclus des honoraires.

Les Commissaires aux comptes ont effectué les missions suivantes : Contrôle légal des comptes (annuels), et contrôle des comptes IFRS.

CMC

Sono in corso scambi con la società CMC a seguito dell'emissione di riserve tecniche e geologiche essenzialmente sulla ricezione dei lavori consegnati all'emissione dell'addendum 1 al contratto. Questa riserva è stata formalizzata al momento della firma dell'addendum 2 al contratto C5011 del 7 dicembre 2016. A dicembre 2017 un atto di citazione è stato completato da CMC, che ha richiesto 36 milioni di euro e gli interessi su tali riserve. Dalla prima, il 3 dicembre 2018, si sono svolte diverse udienze. L'ultima udienza tenutasi l'8 settembre 2020 ha chiesto la nomina di esperti. A tutt'oggi, TELT mantiene la sua posizione di non provvedere ad alcun accantonamento.

Onorari dei revisori dei conti

Gli onorari dei revisori dei conti per l'esercizio finanziario 2020 ammontano a € 163 250. Gli importi relativi all'attività di certificazione dei conti ammontano a € 137 750 di cui € 69 000 per lo studio Deloitte e € 68 7500 per lo studio PwC. Per quanto riguarda la certificazione dei conti IFRS gli onorari ammontano a € 25 500, di cui € 11 500 per lo studio Deloitte e € 14 000 per lo studio PwC. Dagli onorari sono escluse le spese generali e di trasferta.

I revisori dei conti hanno svolto i seguenti compiti: Controllo legale dei conti (annuali), e revisione dei conti IFRS.



Section 2 – Comptes annuels rédigés selon le référentiel comptable française/
Sezione 2 – Conti annuali redatti secondo la norma contabile francese

Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

Remunerazione degli organi di direzione

La remunerazione dei dirigenti non è menzionata in considerazione del fatto che condurrebbe a fornire un'informazione a carattere individuale.

3. Rapport CAC sur les comptes annuels rédigée selon le référentiel

3. Relazione CAC sui conti annuali redatti secondo la norma contabile